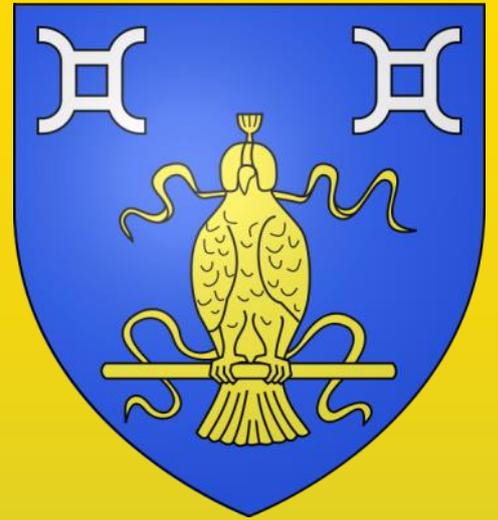


# MAZANGÉ



## BULLETIN MUNICIPAL

# 2023



# PUBLICITÉ

Bienvenue aux nouveaux habitants, aux six nouveaux nés et tous nos vœux aux couples qui se sont unis dans notre mairie en 2022.

2023 verra l'ouverture de l'épicerie associative tant attendue. Cette réalisation représente un investissement important pour notre commune. Il faudra que la population adhère et nous comptons sur vous !

Afin de participer à la sobriété énergétique, nous allons moderniser notre éclairage public. 55 luminaires vont être remplacés par des éclairages à led. Nous avons déjà réduit la période d'éclairage : mise en route 6h30, extinction 22h00. Vous découvrirez également dans le bulletin que la collectivité a fait le choix de la géothermie pour la nouvelle épicerie.

Bonne nouvelle en ce début d'année, la pharmacie du Gué du Loir vient d'être reprise. Ce service de proximité est essentiel pour nos concitoyens.

Le recensement sur notre commune se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Le recensement de la population Mazangéenne est une étape très importante car elle détermine les dotations reçues de l'Etat. Merci de réserver le meilleur accueil aux deux agents recenseurs.

Merci à tous nos employés pour leur motivation, leur conscience professionnelle, leur sérieux, leur disponibilité. Ils font le maximum au service de notre commune.

Je vous encourage à participer activement aux différentes manifestations organisées par les associations. C'est le meilleur des remerciements cela permet de faire vivre la commune et de rencontrer les Mazangéens.

Un grand merci à tous nos annonceurs, accordons leur notre confiance.

Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette année.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Patrick BRIONNE

### NOTRE COMMUNE

Le Mot du Maire p 03

Les Elus p 04

La Mairie - Vos représentants p 05

Le Budget p 06

Tarifs municipaux P 08

Actualités municipales p 09

### VIE DU VILLAGE

Etat Civil 2022 p 15

Vie commerciale - Fleurissement p 16

Vie scolaire p 18

Jeunesse p 20

Services de proximité p 21

### VIE ASSOCIATIVE

Calendrier 2023 - Les Présidents p 24

Perche Nature - UNC AFN p 25

ASCM p 26

UNRPA - UCCAV p 27

Mazan'Fête - Mana Dance p 30

Chasse - Sport Auto Tours p 31

Sapeurs Pompiers p 32

TTVL p 33

Solidarité Ukraine - Paroisse p 34

Résurgence (Patrimoine) p 35

### HISTOIRE LOCALE

Il y a 100 ans p 36

### INTERCOMMUNALITE

Représentants p 38

SCOT du Grand Vendômois p 39

Pays Vendômois p 40

Val de Loire Numérique p 42

### INFORMATIONS PRATIQUES

Emploi et formation p 43

Médical et Social p 44

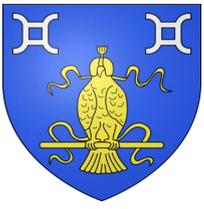
Habitat et Énergie p 48

Droit et réglementation P 49

Règles de vie p 50

VALDEM : Ordures ménagères p 53

Contacts utiles p 54



# Le Conseil Municipal

**MAIRE :** Patrick BRIONNE

**AJOINTS :** Evelyne VIROS (1ère adjointe aux affaires scolaires, à l'action sociale et à l'enfance et la jeunesse), Jacques COLAS (2ème adjoint à l'urbanisme, au PLUIH et aux bâtiments et à l'accessibilité), Nicole DIJON (3ème adjointe à la communication et à l'animation), Jean-Yves OZAN (4ème adjoint à la voirie et à l'environnement)

**CONSEILLERS :** Corinne JOUSSARD, Nathalie GENTES, Mélanie OUDEYER, Carine STEFANUCCI, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMEANT, Dominique GAUDRUAU, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Jacques ROUSSELET



COMMISSIONS	RESPONSABLE	TITULAIRES	
<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>	Evelyne VIROS	Mélanie OUDEYER, Renaud LAMBERT, Carine STEFANUCCI	
<b>ANIMATION</b>	Nicole DIJON	Nathalie GENTES, Renaud LAMBERT, Loïc ESSERMEANT, Didier DECLERCK, Carine STEFANUCCI	
<b>VOIRIE-ENVIRONNEMENT</b>	Jean-Yves OZAN	Jacques COLAS, Dominique GAUDRUAU, Loïc ESSERMEANT, Jacques ROUSSELET	
<b>FINANCES</b>	Patrick BRIONNE	Mélanie OUDEYER, Corinne JOUSSARD, Vincent NEILZ, Loïc ESSERMEANT, Jacques ROUSSELET	
<b>COMMUNICATION</b>	Nicole DIJON	Mélanie OUDEYER, Corinne JOUSSARD, Nathalie GENTES, Renaud LAMBERT, Vincent NEILZ, Carine STEFANUCCI	
<b>ACTION SOCIALE</b>	Evelyne VIROS	Nicole DIJON, Corinne JOUSSARD, Carine STEFANUCCI	
		TITULAIRES	SUPLÉANTS
<b>APPEL D'OFFRES</b>		Jacques COLAS Dominique GAUDRUAU Jacques ROUSSELET	Jean-Yves OZAN Nathalie GENTES Renaud LAMBERT



# La Mairie

5 rue Suzanne MARSOLLIER  
41100 MAZANGE

## HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	14h00 à 17h00
Mardi	14h00 à 17h00
Mercredi	09h00 à 12h00
Jeudi	14h00 à 17h00
Vendredi	14h00 à 17h00

Tél. : 02 54 72 00 27

E-mail : [mairie.mazange@wanadoo.fr](mailto:mairie.mazange@wanadoo.fr)



## PERSONNEL COMMUNAL

### SECRETARIAT

- ⇒ Isabelle PACAUD
- ⇒ Valérie FAUCHEUX

### AGENTS COMMUNAUX

- ⇒ Carine BERTHELOT
- ⇒ Carole DECLERCK
- ⇒ Laëtitia GATIGNON
- ⇒ Estelle PONNET
- ⇒ Aurélien BOYÉ
- ⇒ Narcisse NOVELLO

# Vos représentants

Les conseillers départementaux du canton de Vendôme siégeant au conseil départemental sont Mme Monique GIBOTTEAU, 3<sup>ème</sup> vice-présidente chargée des solidarités, et M. Philippe GOUET, président du conseil départemental du Loir-et-Cher.

<http://www.le-loir-et-cher.fr> (« Les élus ») - Tél : 02.54.58.41.41

M. Christophe MARION, député depuis le 22 juin 2022, siège à l'Assemblée Nationale présidée par Yaël BRAUN-PIVET. <http://www.assemblee-nationale.fr> (« Vos députés »)

M. Jean-Paul PRINCE et M. Jean-Marie JANSSENS, sénateurs de Loir-et-Cher, siègent au Sénat présidé par M. Gérard LARCHER. <http://www.senat.fr> (« Vos sénateurs »)

11 représentants de Loir et Cher siègent au conseil régional de la région Centre-Val de Loire présidé par François BONNEAU.

<https://www.centre-valdeloire.fr> (« Assemblée »)

79 députés européens représentent la France au Parlement Européen, présidé par Roberta METSOLA

<https://www.europarl.europa.eu> (« Députés »).

L'Etat est représenté en Loir et Cher par M. François PESNEAU (Préfet) et M. François JOUFFROY (Sous-préfet de Vendôme)

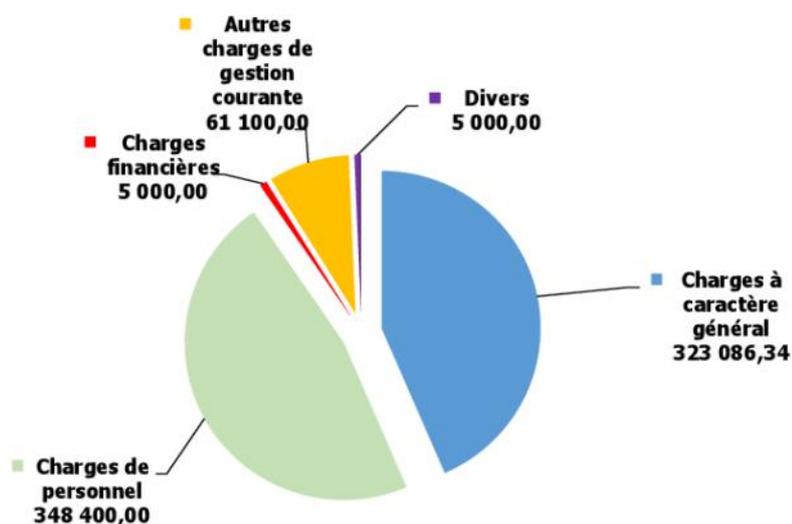
<http://www.loir-et-cher.pref.gouv.fr> - Tél. : 0810.02.41.41



# Le Budget

## Fonctionnement

### Dépenses 742 586,34€



#### Charges à caractère général

Eau-Electricité-Carburants-Combustibles  
Entretien voirie - Entretien bâtiments  
Entretien matériel-Maintenance  
Fournitures administratives  
Honoraires-Indemnités-Frais d'actes  
Frais postaux et de Télécommunications  
Fêtes et cérémonies  
Assurances -Taxes diverses-Frais divers

#### Charges de personnel

Salaires -URSSAF-Cotisations diverses

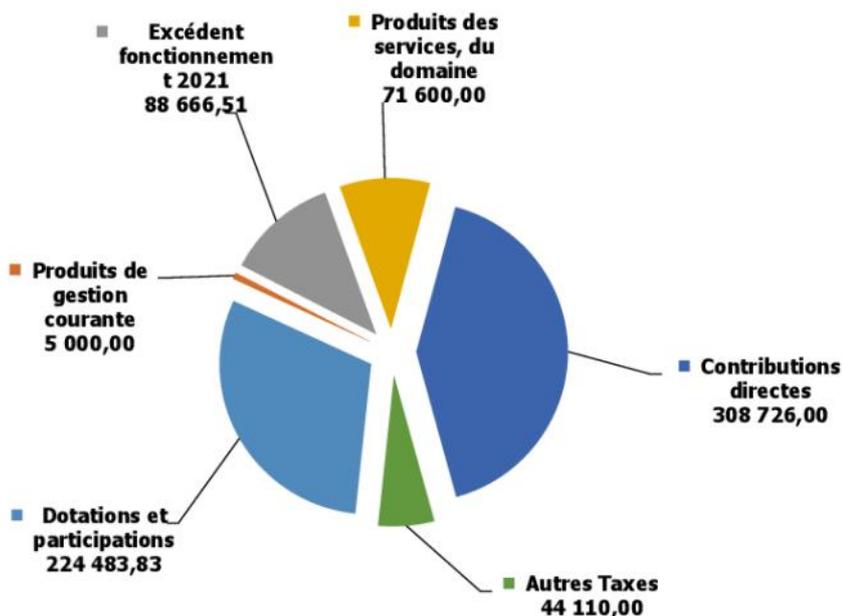
#### Autres Charges de Gestion courante

Indemnités-Charges diverses  
Syndicat Intercommunaux  
Subventions aux associations  
Caisse des écoles- CCAS  
Dépenses imprévues

#### Charges financières

Intérêts des emprunts

### Recettes 742 586,34



#### Impôts et taxes

Contributions directes ( taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti)  
Taxes Diverses

#### Dotations et participations

Dotation Fonctionnement État

#### Autres produits de gestion courante

Location logements-Salle des fêtes

#### Produits des services, du domaine

Remboursement par autres syndicats  
Concessions cimetières  
Insertions publicitaires du bulletin

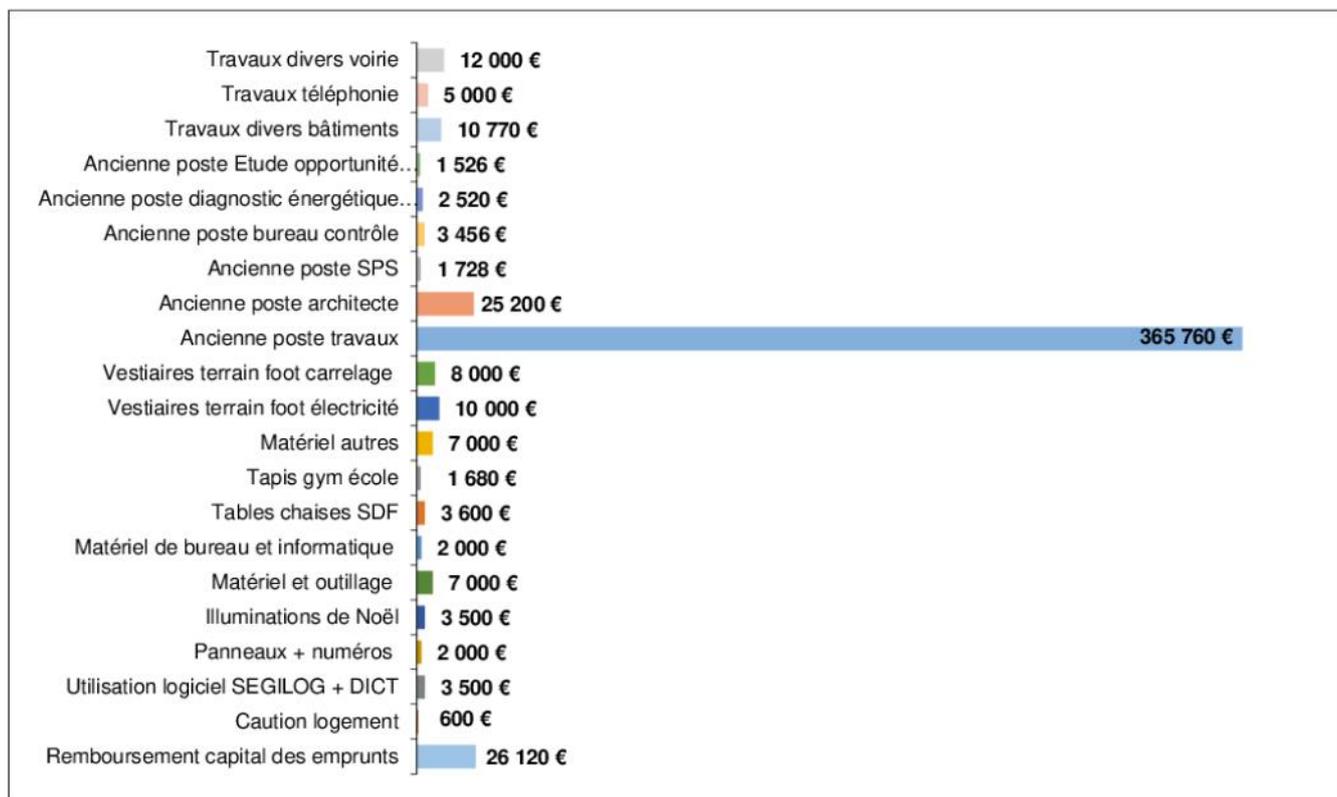
### Taux des impôts de la commune

Taxe Foncière Bâti **45,25%** (département 24,40%+commune 21,25%) Taxe Foncière Non Bâti **49,69%**

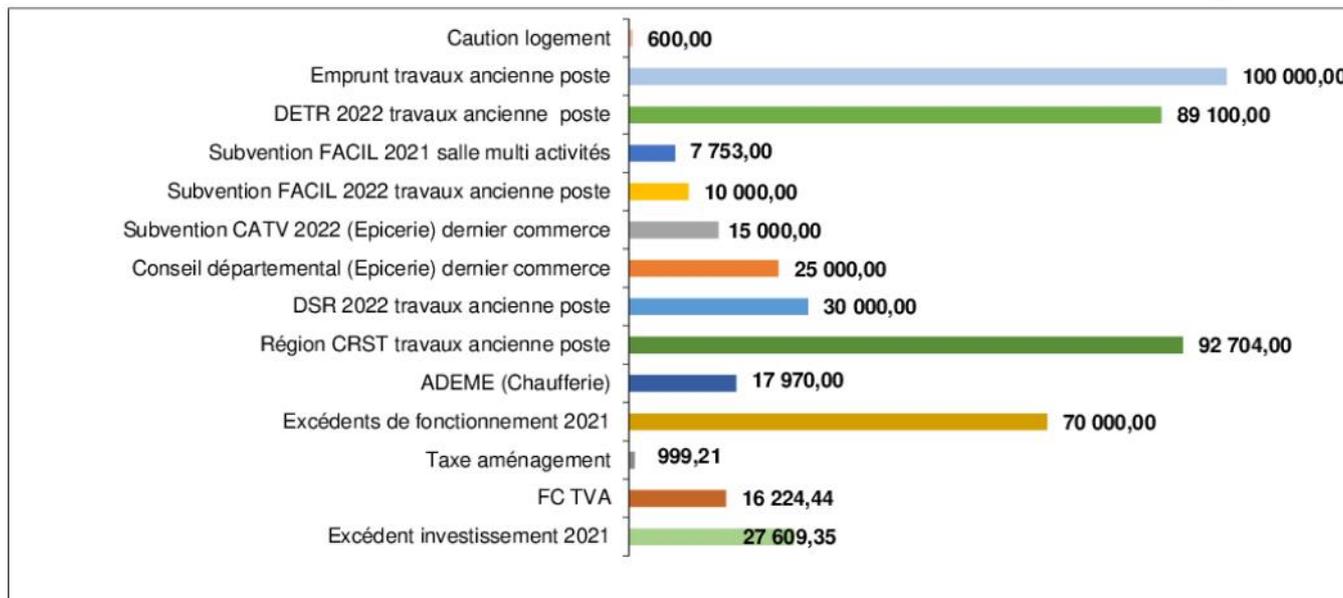
# Primitif 2022

## Investissement

**Dépenses 502 960,00 €**



**Recettes 502 960,00€**



# Tarifs municipaux



## Location du foyer communal

(Pour 120 personnes maximum)

**Forfait de vaisselle** : 50 €

**Forfait chauffage** : 25 € par jour (payable du 15 octobre au 15 avril).

**Caution** : 200 € (elle sera demandée à la réservation).

Elle vous sera restituée après paiement auprès du Trésor Public, moyennant la remise en bon état de la salle. En cas de désistement après réservation de la salle, la caution sera gardée par la commune. Toute pièce manquante à la cuisine sera facturée ou remplacée lors du paiement.

PÉRIODE	TARIF 2023	PLAGE HORAIRE
Samedi midi seulement	130 €	De 7h à 18h
Samedi midi et soir	150 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi soir seulement	130 €	De 12h à 5h le lendemain
Samedi soir et dimanche midi	195 €	De 12h à 18h le lendemain
Dimanche midi seulement	130 €	De 7h à 18h
Dimanche midi et soir	150 €	De 7h à 5h le lendemain
Samedi et dimanche entiers	220 €	De 7h à 5h le lundi
Journée en semaine midi	85 €	De 7h à 18h
Journée en semaine soir	85 €	De 12h à 5h le lendemain
Journée en semaine midi et soir	120 €	De 7h à 5h le lendemain
Vin d'honneur	50 €	

## Location Petite Salle

(Pour 20 personnes maximum)

## Location d'une table et de 2 bancs

PÉRIODE	TARIF 2023
Journée (8h - 19h)	40 €
Vin d'honneur	20 €
Un week-end	5 €

## Cimetière de Mazangé



EMPLACEMENT	CONCESSION TARIF 2023	
	15 ans	30 ans
	110 €	220 €
	330 €	

COLUMBARIUM CASES ET CAVE URNES	CONCESSION TARIF 2023	
	15 ans	30 ans
	220 €	440 €
	660 €	

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :  
la Mairie au 02 54 72 00 27

# Actualités municipales

## Travaux

### Inauguration des nouveaux locaux de L'ASCM

Le 18 juin nous avons eu le plaisir d'inaugurer les nouveaux locaux de l'association Sportive et Culturelle de Mazangé.

Ces locaux mis à disposition permettent aux membres d'être accueillis dans de très bonnes conditions.

L'association a remercié chaleureusement la municipalité.



### Travaux locaux de l'épicerie associative

Les travaux de démolitions intérieures sont réalisés et l'entreprise de maçonnerie a commencé la reconstruction.

Le forage des quatre puits de 50 mètres qui serviront pour la géothermie est réalisé.



## Géothermie pour la future épicerie associative

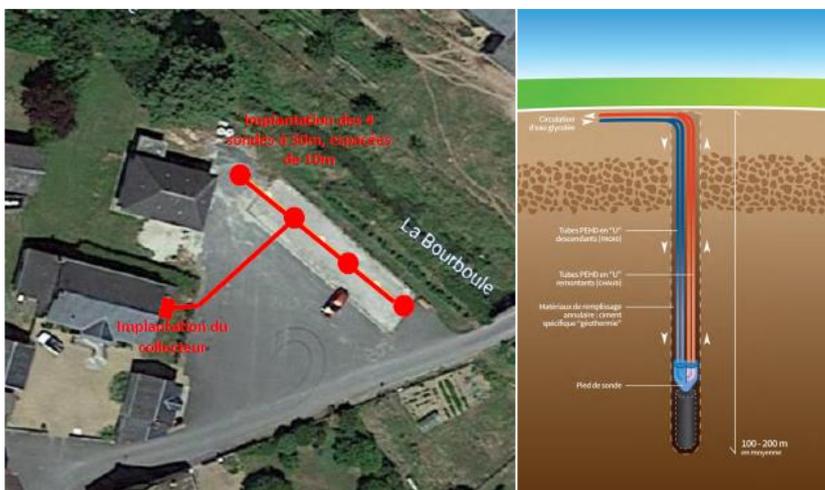
Au regard du coût actuel des énergies, la commune a fait le choix de la géothermie. Pour ce faire, une étude complémentaire a été réalisée par un hydrogéologue pour déterminer la solution à retenir.

Le projet retenu est la pompe à chaleur sur champ de sondes géothermiques par création de 4 forages avec réseau à fluide caloporteur : le glycol.

Le sous-sol a un profil hydrogéologique et géologique qui mérite d'être exploité. Ce milieu avec ces nappes d'eau présentes est riche en capacité d'échanges thermiques.

A la surface, l'eau a une température constante à 12 degrés et l'on gagne 3 degrés par tranche de 100 mètres de profondeur. La pompe à chaleur, puisant son énergie dans ce milieu, profite de températures constantes.

Le chantier consistera à réaliser quatre forages de 50 mètres de profondeur et de 16 cm de diamètre. Deux tuyaux feront un aller-retour (2fois2) par forage. Ces tuyaux transporteront le glycol pour capter la chaleur du sol vers la pompe à chaleur. L'entreprise de forage devra réaliser une cimentation parfaite pour que chaque sonde soit au contact du sol et que les échanges thermiques soient maximums.



### LE PRINCIPE

Pour exploiter le potentiel géothermique du terrain, il faut utiliser un **système géothermique**. Ce dernier permet le transfert de chaleur (ou de froid) depuis le sous-sol vers des locaux à chauffer (ou à refroidir).

Le système géothermique se compose de :

- un échangeur souterrain ;
- une pompe à chaleur (PAC) ;
- un système de distribution dans les locaux (les émetteurs).

L'ensemble est relié par un système de connexion.

Concrètement, la pompe à chaleur prélève au moyen de capteurs enterrés la chaleur du sous-sol, en augmente le niveau de température et restitue un niveau de chaleur plus élevé. Ce même type d'équipement peut également être réversible, et ainsi produire du froid en été.

Utiliser la géothermie permet de : réaliser des économies financières car le bâtiment sera performant d'un point de vue énergétique, de réduire ses émissions de gaz à effet de serre donc d'être environnementalement performant.



Ces travaux vont être réalisés par l'entreprise Géotec.

## Raccordement de l'unité de méthanisation SAS Méthabraye de Savigny-sur-Braye au réseau GRDF de Villiers-sur-Loir

Le projet conduit par GRDF concerne la construction d'une canalisation entre l'unité de production de Savigny-sur-Braye (RD5) proche de la Belle Etoile pour ensuite rejoindre le réseau GRDF basse pression dit de distribution de Villiers-sur-Loir, Naveil, Vendôme.

Cette construction va éviter le transport par camion et surtout la liquéfaction du gaz pour prendre de la densité, l'opération dite de liquéfaction coûte très cher de par l'énergie consommée.

Un conduit en polyéthylène peut transporter ce gaz en continu à 12 bars de pression. A ce stade, cette canalisation ne peut pas servir à distribuer le gaz aux consommateurs. Il faudrait détendre à 3 bars pour faire de la vente et poser des compteurs.

Le trajet proposé par GRDF empruntait la route départementale n° 5 sur les communes de Savigny-sur-Braye, Lunay, Fortan, Mazangé et Villiers-sur-Loir.

Notre préoccupation, à la lecture de ce projet fut la traversée de cette conduite au Gué du Loir où toutes les canalisations et le revêtement bitumineux ont été remplacés en 2018. Avant ces travaux, les concessionnaires de réseaux avaient été interrogés sur leurs projets futurs et GRDF avait indiqué ne pas en avoir par manque de potentiel de vente de gaz sur cette rue. Cependant, le Gué du Loir récemment refait compte pas moins de 7 réseaux présents : eau potable, eau usée, téléphone, fourreaux de fibres optiques, électricité 20 000 volts, électricité basse tension, éclairage public.

La municipalité, lors d'une réunion avec GRDF, a mis en avant les problèmes suivants :

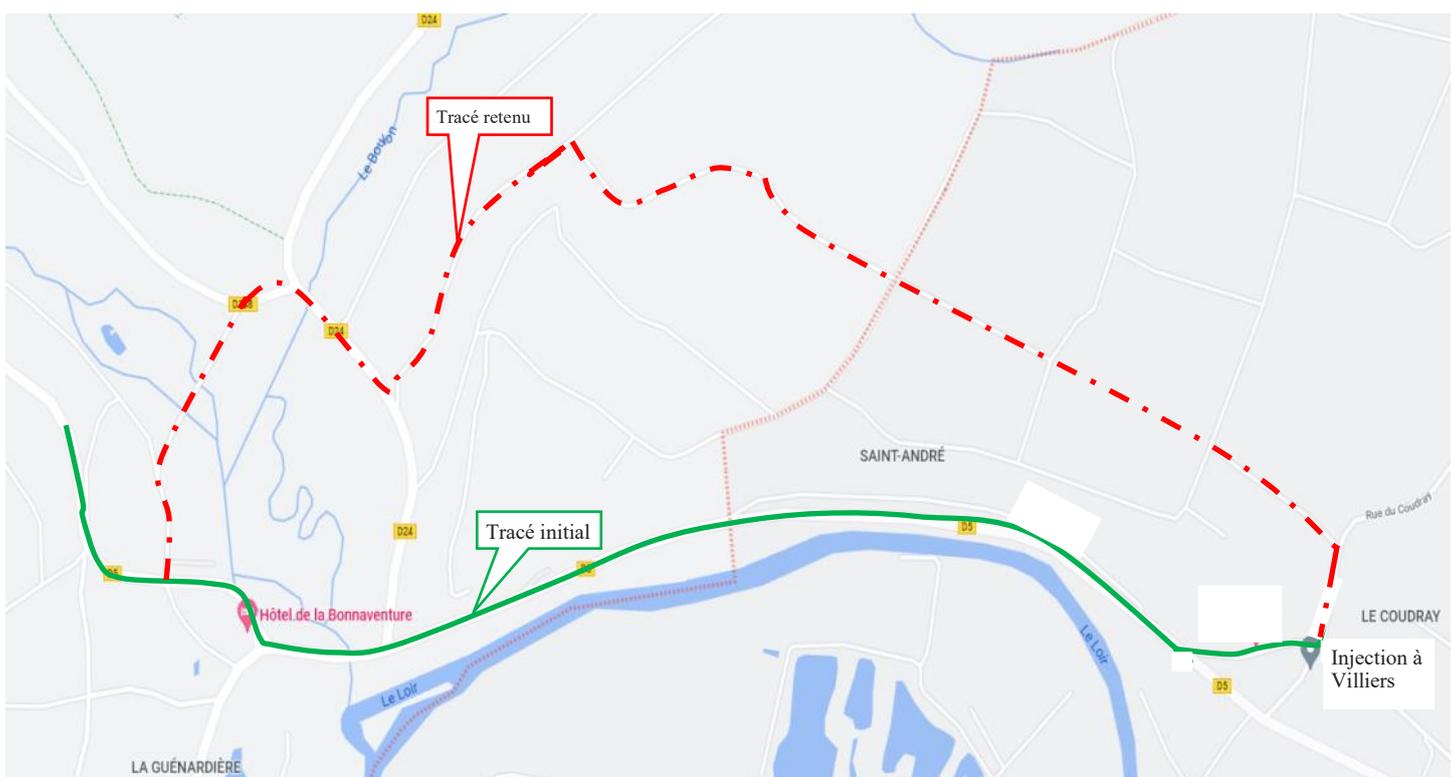
- la destruction du bitume refait à neuf ;
- la gêne pour les riverains ;
- la gêne pour la circulation pendant la durée des travaux.

De plus, cette nouvelle conduite haute pression ne permet pas le raccordement au gaz des riverains.

L'équipe municipale a proposé à GRDF un tracé passant par l'ancienne ligne de tramway, puis le chemin Henri IV et remonter le coteau de Riverce par le chemin rural n° 181 du Boulon à Villiers sur Loir pour se poursuivre sur le plateau avant de se terminer à Villiers-sur-Loir.

Cette proposition est plus longue de 600 mètres que par le passage au Gué du Loir. Il n'y aura plus de bitume à détruire et à refaire, de recherche de réseaux et de gênes à la circulation et aux habitants.

Ce nouveau tracé sur des chemins ruraux permettant à une trancheuse d'évoluer avec un coût de chantier performant a finalement été retenu par GRDF.



### Loto et colis des anciens

En raison des restrictions des mouvements des personnes dues à la Covid et après deux années sans rassemblement, nous avons pu renouer avec notre après-midi festif à la salle communale.

A cette occasion, toutes les personnes de plus de 70 ans sont invitées et peuvent être accompagnées de leur conjoint. Plus de la moitié d'entre elles ont répondu présentes et étaient ravies de se retrouver autour d'un goûter (viennoiseries, tartelettes, clémentines, pétillant, café...) mais aussi pour participer au loto gratuit offert par la municipalité. Chaque personne présente a reçu 3 cartons pour tenter leur chance !



Tout au long de l'après midi 4 parties se déroulent et les chanceux se succèdent...

Une télévision, un robot pâtissier, une cafetière Senséo, un sac de voyage...sont gagnés !!

A la fin de la soirée, 137 paniers garnis sont distribués (dont 7 pour les personnes en maison de retraite).

Manifestement, les participants étaient satisfaits de leur colis et sont repartis heureux de ce moment de convivialité.



## Personnel Communal

### Instant de convivialité

Instant de convivialité du maire et des adjoints avec le personnel communal et le personnel des écoles en cette fin d'année 2022.



### La mairie et l'école passent à la fibre optique

Le passage à la fibre optique nous a permis d'avoir des connexions à très haut débit, de mutualiser les différents sites et les abonnements (mairie, école, bibliothèque et chaufferie).

Le débit actuel internet de 20 M/bits/seconde passe à 300 Mbits/secondes permettant une meilleure rapidité de téléchargement, d'envoyer des fichiers volumineux, d'améliorer le fonctionnement des tableaux TBI (Tableau Blanc Interactif) de l'école

Nous avons également remplacé le réseau téléphonique traditionnel analogique (réseau cuivre) par un réseau téléphonique numérique voix sur IP (Internet Protocole).



Anticipant ainsi la future disparition du réseau téléphonique cuivre dans quelques années.

### Ateliers numériques à Mazangé

Depuis bientôt un an, un samedi matin par mois, ordinateur, tablette ou téléphone portable en main, une joyeuse bande se retrouve à la mairie de Mazangé. Son but ? Dompter tous ces outils qui, qu'on le veuille ou non, se sont imposés dans notre quotidien.

On ne compte plus le nombre de fois où entreprises, services et institutions revoient à leurs « services en ligne », et si cela semble simplifier la vie de certains, ceux qui n'ont jamais été amené à manipuler les outils numériques peuvent se sentir découragés. C'est sur ce constat qu'un couple de bénévoles et la mairie de Mazangé ont décidé de proposer ce rendez-vous mensuel et dès l'ouverture des inscriptions dans le bulletin municipal de janvier 2022, les quinze places ont été pourvues.

Internet, Wi-fi, réseau, navigateur, e-mail... tout un vocabulaire qu'il faut comprendre et apprivoiser puis rapidement mettre en application : que chacun possède son adresse mail et soit en capacité d'envoyer un message (parfois même avec une pièce jointe !) voilà l'objectif premier car, finalement, cette adresse c'est un peu le passeport du monde numérique. Depuis, tout un monde à explorer s'est ouvert : faire une recherche sur internet et identifier les résultats pertinents, consulter une annonce de tondeuse sur le bon coin et vérifier la fiabilité du vendeur, prendre rendez-vous sur Doctolib, suivre sa consommation électrique sur le site d'Edf... autant de cas concrets qui, hier encore paraissaient inaccessibles.

Les regards timides ou inquiets des débuts des ateliers ont laissé place aux grands sourires et à la joie de se retrouver, mais il n'est plus nécessaire d'attendre un mois pour se donner des nouvelles : le groupe WhatsApp des ateliers numériques est rythmé des photos de cueillette de champignons, de petits-enfants en visite ou de magnifique tartes.

Prochaines dates :

- Samedi 21 janvier 2023 de 9h00 à 12h00
- Samedi 18 février 2023 de 9h00 à 12h00
- Samedi 18 mars 2023 de 9h00 à 12h00

### Mise en service de l'antenne relais 4G

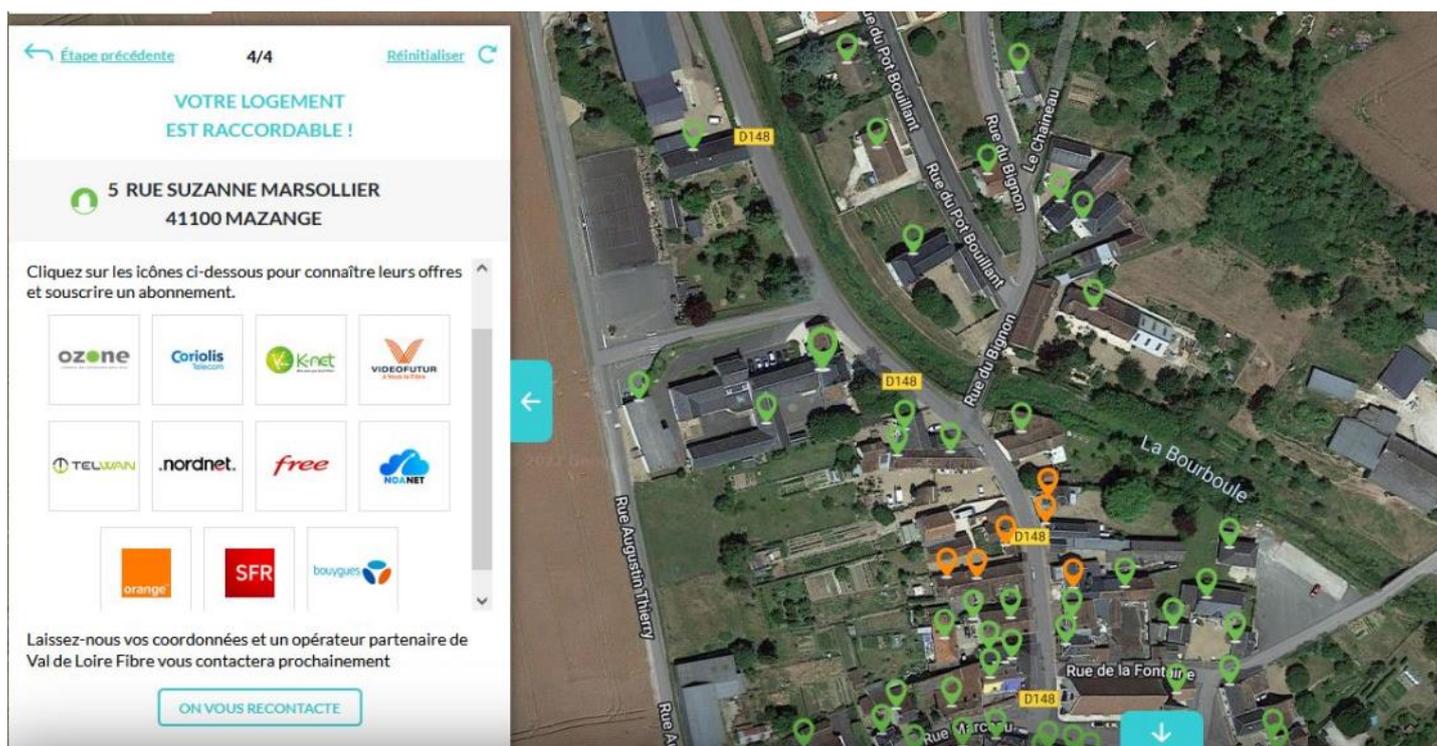
L'antenne 4G a été mise en service et a permis d'améliorer la couverture GSM du bourg de Mazangé et de certains villages. Elle héberge depuis fin mai les 4 opérateurs de réseaux mobiles nationaux en 3G et 4G.



## Déploiement de la fibre

Pour savoir si votre logement est éligible au raccordement de la fibre optique, vous devez vous connecter sur le site <https://www.valdeloirefibre.fr>.

Si vous êtes en vert, vous êtes éligibles et sur la partie gauche, vous avez les opérateurs présents.



← Étape précédente 4/4 Réinitialiser

**VOTRE LOGEMENT EST RACCORDABLE !**

5 RUE SUZANNE MARSOLLIER  
41100 MAZANGÉ

Cliquez sur les icônes ci-dessous pour connaître leurs offres et souscrire un abonnement.

ozone Coriolis Knet VIDEOFUTUR  
TELWAN .nordnet. free NOANET  
orange SFR bouygues

Laissez-nous vos coordonnées et un opérateur partenaire de Val de Loire Fibre vous contactera prochainement

ON VOUS RECONTACTE

Etat d'avancement des déploiements FttH dans votre quartier\*

- 📍 Votre logement est raccordable.
- 🟡 La fibre est déployée. Vous serez raccordable prochainement.
- 🟠 Les travaux sont en cours.
- 🔴 Les études sont en cours.

Fin 2022, 496 lignes étaient déployées sur les 543 foyers ou entreprises à desservir sur la commune de Mazangé soit un taux d'avancement de 91,3% (contre 57,4% fin 2021). 122 abonnements étaient déjà souscrits.

Le déploiement devrait se poursuivre en 2023 sur la commune.

Retrouvez en page 45 les informations du syndicat en charge du déploiement de la fibre optique.



Déploiement de la fibre dans la vallée du Boulon en 2022

# ETAT CIVIL 2022

## NAISSANCES

(Table annuelle dressée en exécution du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017)

Odélya VERNAY	le 24/01/2022	Mélo die MIXTUR CAILLIÈRE	le 23/07/2022
Ambre CASTEL	le 07/03/2022	Clothilde RENARD	le 31/08/2022
Eléonore BOUCLET	le 06/06/2022	Samuel COMTE	le 18/12/2022

## Mariages

(Table annuelle dressée en exécution du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017 )

GRÉGOIRE Jean-Luc et PARTOUCHE Marie	le 11/06/2022
LAMBERT Renaud et BLANCHON Fanny	le 09/07/2022
TROTTEREAU Arnaud et OUDEYER Mélanie	le 06/08/2022
DECLERCK Charlène et CHÉRAMY Tristan	le 20/08/2022
BLUSSON Christopher et LEMART Elodie	le 24/09/2022



## DÉCÈS

(Table annuelle dressée en exécution du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017)

Paulette ROGER veuve JOUSSARD	le 05/01/2022
Gilberte DESHAYES veuve JOUANNEAU	le 24/01/2022
Noël VALLÉE	le 05/06/2022



## Transcription de décès

Pascal CROSNIER	le 24/05/2022
Fortunato ZANELATO	le 13/08/2022
Jérôme DUSSUEIL	le 22/08/2022
Jean-Claude ROUMIER	le 30/11/2022
Michel GUELLIER	le 08/12/2022
Yvon KOEHLER	le 30/12/2022

## Population

La population légale millésimée 2020 (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023) est de 846 habitants (population totale) contre 954 habitants en 2014. Source INSEE.

Le recensement de la population de la commune aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE. Informations sur <https://www.le-recensement-et-moi.fr>



# VIE COMMERCIALE

## PHARMACIE DU GUÉ DU LOIR

Après 40 ans d'une vie bien remplie, en tant que pharmacien sur notre commune, Lucien PUENTE a pris sa retraite au 31 décembre 2022. Celui-ci avait acheté sa future officine à la famille MARSOLLIER qui exerçait le métier de hongreur-vétérinaire.

Sa collaboratrice, Laëtitia LAISEMENT, à ses côtés depuis 20 ans et habitant la commune de Lunay, a décidé de reprendre le flambeau. Celle-ci ne se voyait pas aller travailler dans une autre pharmacie.

Nathalie et Clotilde restent à ses côtés et seront rejointes en janvier par Thibaud, pharmacien.



Des travaux d'amélioration sont prévus au printemps et la pharmacie restera ouverte aux heures et jours habituels.

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi : 9h00-12h15 / 14h00-19h30, Samedi : 9h00-12h30

## EPICERIE

Dimanche 3 juillet 2022 a eu lieu le premier marché de producteurs des Cocottes organisé à Mazangé.

En 2023, le Comptoir des Cocottes ouvrira sa seconde épicerie associative à Mazangé.

Nous comptons sur votre mobilisation pour faire prospérer ce commerce.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles :  
Les Amis du Comptoir des Cocottes,  
3 rue Scelle, 41100 THORÉ LA ROCHETTE  
Tél. 09 63 66 01 98



# FLEURISSEMENT

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année les « bons pour fleurir » attribués aux gagnants du concours des maisons fleuries ont été remis officiellement lors de la cérémonie des vœux.

Voici la liste des gagnants :

- |  |     |
|--|-----|
| 1. M. RUELLAND Jean-Pierre<br>et Mme BRUNEAU Thérèse | 50€ |
| 2. Mme HEMERY Claudine                               | 40€ |
| 3. Mme WERSINGER Dominique                           | 30€ |
| 4. Mme COUTABLE Nicole                               | 20€ |
| 5. M. et Mme ROGER Jean-Claude                       | 20€ |
| 6. M et Mme PALOMBO Eric                             | 20€ |
| 7. M et Mme LALLOUET Michel                          | 20€ |
| 8. Mme GUELLIER Yvette                               | 20€ |
| 9. Mme LUCAS Monique                                 | 20€ |



Merci à vous pour votre fleurissement de notre commune.

PUBLICITÄT

# VIE SCOLAIRE

R.P.I LUNAY-MAZANGÉ



## Ecole de Mazangé

Téléphone : 02 54 72 14 77  
Courriel : [ec-mazange@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-mazange@ac-orleans-tours.fr)  
Directrice : Mme Dora SOULIS

**3 classes : 60 élèves**

- Mme SOULIS : 25 PS
- Mme DELVILLE et Mme BEAUPUIS : 16 GS
- Mme GUILLET : 19 CP/CE1

ATSEM : Mme Carole DECLERCK

Autres personnels de l'école :

Mme Carole DECLERCK : garderie

Mme Estelle PONNET : bibliothécaire /  
accompagnatrice navette

Mme Carine BERTHELOT : cantinière / agent  
d'entretien / garderie

Mme Laëtitia GATIGNON : agent d'entretien /  
garderie / remplaçante ATSEM

### **Représentants des parents d'élèves**

Titulaires : Mme LEMEUNIER, LEMARCHAND, BIGOT

Suppléants : MME CHEVOLLEAU, M. CHEVALIER

## Ecole de Lunay

Téléphone : 02 54 72 12 77  
Courriel : [ce.0410246V@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0410246V@ac-orleans-tours.fr)  
Directrice : Mme VÉNUAT

**4 classe : 87 élèves**

- Mme BOULANGER : 28 MS  
ATSEM : Mme FICHEPAIN
- Mme VÉNUAT (directrice) et Mme BORGÈS (lundi/  
vendredi) : 8 CE1 et 10 CE2
- Mme BARBIER : 10 CE2 - 10 CM1
- M. CABARET : 8 CM1 - 13 CM2

Animatrice bibliothèque : Mme Sandrine SAMSON

Autres personnels de l'école :

Mme Anita NOULIN, M Anthony HAUDEBOURG

### **Représentants des parents d'élèves**

Titulaires : Mmes BOUCHER, LODDE, LAMONTRE,

Les menus de la cantine préparés par M. HAUDEBOURG sont  
consultables sur  
[menu.mazange.fr](http://menu.mazange.fr) ou [lunay.com](http://lunay.com)  
(mise à jour mensuelle)



## Activité de l'école de Mazangé

Pour permettre aux enfants de grandir dans une école où il fait bon apprendre, favoriser l'ouverture au monde, l'école de Mazangé met en place chaque année de nouveaux projets pédagogiques.

Il a été proposé à tous les élèves une classe cirque qui s'est déroulée au mois de mai. Un chapiteau est venu s'installer sur la commune pour 10 jours. Les élèves ont été initiés aux activités de jonglerie, d'acrobatie, d'équilibre, de clownerie. Pour clôturer cette classe cirque riche en apprentissages et émotions, un spectacle a été présenté aux parents des élèves de l'école.



Afin de poursuivre ce qui avait été initié les années précédentes en vue d'un rapprochement intergénérationnel :

- Les élèves des 3 classes ont confectionné des cartes de Noël qui ont été glissées dans les colis de fin d'année des anciens de la commune.
- Les élèves de GS, CP et CE1 ont participé à un après-midi jeux de société au mois d'avril, organisé par l'association Mazangéenne UNRPA ensemble et solidaires à la suite duquel un goûter leur a été offert par l'association. Merci à la personne qui a confectionné les drapeaux offerts aux élèves.

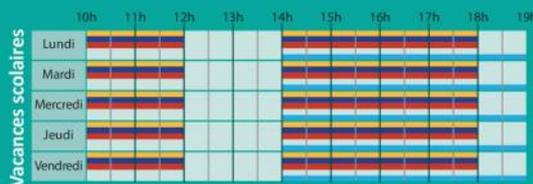
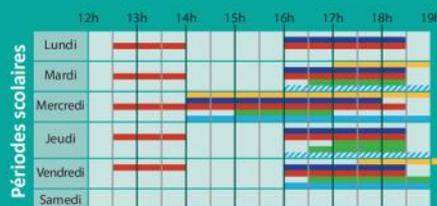
Pour l'année scolaire 2022– 2023, les projets sont les suivants :

- un cycle piscine pour les GS/CP/CE1,
- classe dehors une fois par mois pour les classes PS et GS,
- des sorties de proximité pour découvrir notre environnement proche,
- Visite du château de Selle sur Cher et de son exposition sur les dinosaures,
- Fête du 100<sup>ème</sup> jour d'école,
- Après-midi intergénérationnel.

### Accueils Libres Jeunesse

Avec la carte MOVE Jeune ou la carte Jeune (2€), les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Point Rencontres Jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies.

- **MDJ Savigny**  
4 route de Bessé, Savigny-sur-Braye
- **Centre Culturel**  
24 avenue G Clémenceau, Vendôme
- **Maison des Jeunes de Montoire (MJM)**  
21 rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir
- **Points Rencontre Jeunes**  
Naveil (mardi 16h30-18h30), Azé (mercredi 15h-17h),  
Saint-Firmin-des-Prés (jeudi 17h-18h30),  
Saint-Amand-Longpré (jeudi 16h30-18h30),  
Selommès (vendredi 16h30-19h)
- **Le Passage**  
Passage de l'imprimerie,  
10 place Saint-Martin, Vendôme  
Ouverture les mardis et jeudis,  
uniquement du 26 avril au 20 octobre



● **Les Accueils de loisirs**  
Territoires vendômois

### Le Transfo

140 faubourg Chartrain, Vendôme

- un PIJ (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...
- un service de mise en relation Babysitting ;
- un Espace multimédia ouvert à tout public ;
- diverses ressources documentaires et multimédia ;
- une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
- des animations multimédia, de prévention...

### Animation itinérante

Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire. À indiquer à l'inscription.

### ● ALSH soutenus par

Territoires vendômois

#### Accueil de Loisirs (3-13 ans)

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires. Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.

#### Animations itinérantes (9-17 ans)

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire. À indiquer à l'inscription

Lieux de rendez-vous : Gué du Loir et Place de la Mairie.

Programmes d'activités sur : <https://www.territoiresvendomois.fr/pratique/enfance-jeunesse>

#### Accueil libres jeunesse

Avec la carte MOVE Jeune ou la carte Jeune (2€), les jeunes peuvent fréquenter librement les 9 Accueils et Point Rencontres Jeunes gérés par la communauté d'agglomération.

Pour plus d'informations ou vous inscrire, contactez le guichet unique (02 54 89 42 00)

Votre Espace famille : <https://espacefamille.vendome.eu>

# SERVICES DE PROXIMITÉ

## SERVICE POSTAL

Le **point poste** de Mazangé se trouve au bar du Midi, 2 rue Marceau (place de l'église)

Horaires d'ouverture :

- du lundi, mardi, vendredi, samedi :  
de 8h00 à 14h00 et de 16h00 à 20h00  
- le mercredi : de 8h00 à 14h00



A Mazangé, vous trouverez des boîtes aux lettres à :

- L'Orgerie
- La Fosse-Courtin
- Vauracon
- Le Gué-du-Loir
- Le Bourg (rue du commerce)

## ACTIVITÉS CULTURELLES

### Médiathèques intercommunales

Depuis le 1er septembre, une nouvelle carte permet d'accéder aux 4 médiathèques du réseau TV et la bibliothèque des Rottes (au tarif de 12 euros, gratuite pour les Jeunes jusqu'à 25 ans et personnes bénéficiant d'un minima social, en recherche d'emploi ou porteuses de handicap).

180.000 documents sont désormais accessible depuis n'importe quelle médiathèque. Une navette est organisée toutes les semaines pour que les documents de votre choix viennent à vous.

Le portail des médiathèques : <https://www.mediaenvendomois.fr>

- Bibliothèque du Parc Ronsard à Vendôme  
Tel . 02 54 89 43 66 / [bibliotheque@catv41.fr](mailto:bibliotheque@catv41.fr)
- Médiathèque Nef Europa à Montoire, rue Marescot  
Tel. 02 54 72 72 60 / [mediatheque.montoire@catv41.fr](mailto:mediatheque.montoire@catv41.fr)
- Média-Ludothèque Agora Braye à Savigny, 7 rue Hélène Boucher  
Tel. 02 54 85 59 01 / [mediatheque.savigny@catv41.fr](mailto:mediatheque.savigny@catv41.fr)



### Ecole de musique du Vendômois

Site de Vendôme : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (hors vacances scolaires), Cour du Cloître de l'Abbaye.

Site de Montoire-sur-le-Loir : le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 15 h 00, 26 rue Marescot Montoire-sur-le-Loir

### Evènements culturels

Saison culturelle de L'Hectare - Territoires Vendômois, Centre National de la Marionnette

Informations sur <https://www.lhectare.fr/spectacles>

Saison culturelle de Figures Libres (organisateur des Rockomotives et Gare à la Rochette)

Informations sur <https://www.figureslibres.org>

Saison culturelle de Ciclic animation : <https://animation.ciclic.fr/saison-culturelle-2022-2023>

Festival international de folklore de Montoire-sur-le-Loir :

Informations sur <http://www.festival-montoire.com>. Tel : 02 54 85 35 16

CinéVendôme : programmation sur <http://cinevendome.fr>. Tel : 02 54 80 22 50.

Clap 41, le ciné près de chez vous. Programme sur <https://www.departement41.fr>

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La communauté d'agglomération Territoires vendômois encourage les démarches en ligne.

Le « P@nda » accueille le public du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 et le vendredi de 14h30 à 16h30.

« P@nda », **Point d'Accès au Numérique pour les Démarches Administratives**

Mairie annexe des Rottes,

42 ter avenue Jean Moulin, 41100 Vendôme.

Tél. 02 54 89 46 06 ;

e-mail [panda@catv41.fr](mailto:panda@catv41.fr)



**Le P@nda vous accompagne pour la réalisation de vos démarches en ligne !** Le p@nda est là pour faciliter la maîtrise des télé-procédures et accompagner les usagers qui en auraient besoin.

Tous les vendômois peuvent s'y rendre, notamment ceux qui sont confrontés à des freins divers pour effectuer des démarches en ligne (absence d'équipements de type ordinateur, scanner, imprimante au domicile) ou de grandes difficultés liées à l'utilisation d'internet pour les démarches administratives en ligne. Une médiatrice numérique accueille et accompagne le public avec la possibilité pour les usagers les plus éloignés d'internet, de prendre un rendez-vous personnalisé afin de bénéficier d'un accompagnement.



## Permanences les mercredis de 9 h 30 à 12 h 30

Accueil sans ou avec rendez-vous au

06 74 80 69 08 ou 06 74 80 69 03

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

14 décembre 2022

18 janvier 2023

15 février 2023

15 mars 2023

12 avril 2023

10 mai 2023

7 juin 2023

### FAMILLE • LOGEMENT

Sur le site [Caf.fr](http://Caf.fr)

- Faire une simulation
- Demander une prestation
- Déclarer un changement de situation
- Demander une attestation
- ...



### SOCIAL • SANTE

Sur les sites [ameli.fr](http://ameli.fr) et [masa.fr](http://masa.fr)

- Droits et démarches
- Remboursement
- Prestations et aides
- ...



### RETRAITE

Sur les sites [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr) et [carsat.fr](http://carsat.fr)

- Demander un relevé de carrière
- Estimer le montant de votre retraite
- Télécharger un relevé, une attestation
- Demander une attestation
- ...



### CITOYENNETE • MOBILITE

Sur les sites [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) et [service-public.fr](http://service-public.fr)

- Immatriculation et carte grise
- Carte nationale d'identité
- Permis de conduire
- Passeport
- Timbre fiscal
- ...



### JUSTICE

Sur le site [justice.fr](http://justice.fr)

- Accès au droit
- Conciliation et médiation
- Obtenir mon casier judiciaire
- ...



### IMPOT • BUDGET

Sur le site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr)

- Signaler mes changements
- Déclarer mes revenus
- Payer mes impôts
- ...



**LES SERVICES PUBLICS DU QUOTIDIEN PRÈS DE CHEZ VOUS**





## Le transport à la demande dans votre commune

Le transport à la demande est un service à la disposition de tous les habitants de la communauté d'agglomération Territoires vendômois adapté à vos besoins : marché, services publics, loisirs, commerces...

### Comment réserver

Pour réserver son trajet, appeler le **02 54 58 13 13** du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, **au moins 24h avant son départ.**

### Tarif

**2€** par voyage, achat du ticket auprès du conducteur

### À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher **directement à votre domicile.**

## Commune de **Mazangé**

### Mardi matin → Savigny

Arrivée à Savigny : 9h30  
Départ de Savigny : 11h30  
Arrêt Place de la Mairie

### Mardi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30  
Départ de Vendôme : 17h30  
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

### Mercredi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30  
Départ de Vendôme : 17h30  
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

### Vendredi matin → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 9h30  
Départ de Vendôme : 11h30  
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Par ailleurs, 2 lignes régulières de bus desservent la commune :

- Ligne 13 : Choue-Mondoubleau-Vendôme (Arrêts au Gué du Loir, Mairie, La Cohue)
- Ligne M : Artins-Montoire-Vendôme (Arrêt au Gué du Loir)



[www.move-vendomois.fr](http://www.move-vendomois.fr)

# CALENDRIER 2023

Sous réserve en raison de la crise sanitaire

## JANVIER

07 janvier : Voeux du Maire à 18h00  
10 janvier : Assemblée Générale UNRPA  
27 janvier : Assemblée Générale ASCM

## FEBVRIER

25 février : Soirée choucroute UCCAV

## MARS

18 mars : Loto UNRPA

## AVRIL

01 avril : Repas Mazan'Fête  
10 ou 18 avril : Soirée Cinéma à la salle des fêtes  
14 avril : Goûter de l'UNRPA inter-génération

## MAI

08 mai : Commémoration du 8 mai 1945  
27 mai : Repas « Pot au feu » de l'UNRPA  
24 mai : Triathlon des Coteaux du Vendômois

## JUIN

11 juin : Comice Agricole à THORÉ  
25 juin : Tournoi de Molky  
Fin juin : Fête des écoles à MAZANGÉ

## JUILLET

13 juillet : Soirée Moules/frites suivie d'un bal  
14 juillet : Festivités avec jeux au pré communal

## SEPTEMBRE

02/03 septembre : Course de côte  
10 septembre : Brocante et festival des vins  
16 septembre : Repas UNRPA  
16/17 septembre : Journées du Patrimoine

## NOVEMBRE

04 novembre : Loto UNRPA  
11 novembre : Commémoration du 11 novembre 1918  
18 novembre : Repas UNRPA  
25 novembre : Assemblée générale Sport Auto Tours

## DECEMBRE

02 décembre : Repas UNRPA  
03 décembre : Randonnée pédestre de l'ASCM  
09 décembre : Goûter et Loto des anciens (offerts par la commune)

# VIE ASSOCIATIVE

## LES ASSOCIATIONS

### **UNC A.F.N.**

Daniel GALLAS

02 54 72 00 32

### **Association Sportive et Culturelle**

Eduard SIEGERS

02 54 72 01 40 / 06 81 78 00 74

### **Société de Chasse**

Régis PERGELINE

02 54 72 02 87

### **U.C.C.A.V.**

Didier DECLERCK

06 85 32 05 12

### **U.N.R.P.A. Ensemble et Solidaires**

Marc BLIN

09 60 41 74 50

### **Mazan'Fête (comité des fêtes)**

Denis DETRAUX

07 88 68 36 84

### **Perche Nature**

Bernard DERUE

02 54 72 03 02

### **Ecurie Sport Auto Tours**

François FARÉ

02 54 77 59 90

### **AAPPMA Thoré-Montoire (pêche)**

Ghislain SUTTON

07 77 44 60 11

### **Football (E.S. Azé-Thoré-Lunay)**

Bruno GUIBERT

02 54 72 18 31

### **TTVL (train touristique)**

Pascal MAUBERT

02 54 72 95 03



Le fonctionnement de notre société est régi par des termes géopolitiques et chacun de nous en dépend pour sa famille, son travail et pour l'économie tout entière. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine entraîne un réveil douloureux et nous fait percevoir que l'énergie hier abondante et bon marché est infiniment précieuse. Désormais les recherches s'accroissent pour voir aboutir d'autres modes de production.

- Par exemple le THORIUM, considéré comme un "nucléaire vert" dont on connaît trois avantages importants. Il est répandu dans la nature. Sa combustion produit moins de déchets que l'uranium. Et de plus il peut difficilement servir à fabriquer des bombes nucléaires. La Chine a massivement investi dans le Thorium et l'Inde exploite déjà plusieurs réacteurs.

- « L'ESSENCE DE SYNTHÈSE » est un produit qui pourrait remplacer les carburants actuels. A partir du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère, des chercheurs anglais ont réussi par un nouveau procédé à capter ce dioxyde de carbone. Il est récupéré puis mélangé à de l'hydrogène produit par électrolyse pour former du méthanol. Le coût en est aujourd'hui encore trop élevé mais c'est sûrement prometteur.

- « L'ÉNERGIE OSMOTIQUE ».

Ce phénomène naturel est observé lorsque deux volumes d'eau douce et d'eau salée entrent en contact à travers une membrane semi-étanche. Les molécules de sel présentes dans l'eau salée attirent l'eau douce. La surpression obtenue génère une énergie convoyée vers une turbine. Cette technique intéresse les pays côtiers. A ce jour, on compte trois centrales, en Norvège, au Japon et aux États-Unis.

- Un mode de production d'énergie adaptée au littoral serait aussi la « CENTRALE HOULOMOTRICE ». Ce système anglais utilise le mouvement de la houle par une technique dite de "bouée-piston". La surpression générée est envoyée sur la côte où elle est électriquement plus facile à exploiter.

Ces quelques exemples montrent que l'innovation est toujours à l'œuvre et on peut espérer que ces techniques nouvelles aboutissent à une production assurant l'essentiel des besoins.

L'évocation de ces techniques d'avant-garde a un petit aspect de vulgarisation scientifique mais souligne le fait que ces techniques de faible puissance favoriseraient une production locale décentralisée.

Bernard Dérue et Joël Péchard

## U.N.C. A.F.N. SECTION MAZANGÉ/FORTAN

*Union Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord*

L'année 2022 s'est terminée, notre association a 50 ans, elle entre dans sa 51<sup>ème</sup> année et ne compte plus que 6 adhérents.



L'an passé nos amis Pierre MARTELLIÈRE et Michel GUELLIER nous ont quittés. Notre ami Bernard RAVELLI est parti de Mazangé pour des raisons familiales afin de se rapprocher de ses enfants.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées normalement malgré l'épidémie de COVID.

Le bureau comprend :

- 1 Président  
M. GALLAS Daniel
- 1 Secrétaire  
M. JANVIER Claude
- 1 Trésorier  
M. GALOYER Jean-Claude



Notre Assemblée Générale aura lieu courant janvier, suivie de la Galette des Rois.

Par ailleurs, nous envisageons de nous réunir autour d'un bon repas au restaurant courant juin 2023. Rendez-vous également pour les défilés du 8 mai et du 11 novembre.

**Notre Association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023 et remercie tous ceux qui nous sont fidèles.**

Le président, M. GALLAS Daniel



## ASSOCIATION SPORTIVE et CULTURELLE DE MAZANGÉ

Bonne et heureuse année 2023. Il est temps de faire le bilan de l'année 2022, année au cours de laquelle la solidarité des membres a été prouvée. En effet, comme annoncé, notre local dans l'ancienne poste est en cours de transformation pour devenir une épicerie solidaire. Ceci nous a obligés à déménager vers les vestiaires du terrain de football. Nous remercions la municipalité pour le soutien ainsi que la mise à disposition de ce bâtiment sans lesquels nous n'aurions pas pu continuer nos activités. Cependant, ce déménagement a demandé des travaux d'ampleur dans ce bâtiment. Démolition des murs intérieurs, remplacement des portes et fenêtres, isolation des murs extérieurs et peinture intégrale de toutes les surfaces intérieures à l'exception du sol qui a été carrelé. Ces travaux, exécutés par les membres avec le concours de la municipalité, ont mobilisé une quinzaine d'hommes et de femmes du mois de février à mai et très souvent au cours de la semaine pour pouvoir déménager en début du mois de juin. L'inauguration a eu lieu le 18 juin par le maire en présence des conseillers municipaux et les membres de l'association. Un article a été publié dans la Nouvelle République. Nous allons proposer une porte ouverte au printemps 2023 afin de permettre aux habitants de notre commune de visiter ce local et à chacun d'y voir les réalisations des membres de l'association dans leur domaine respectif, loisirs- créatifs et modélisme.

L'exposition de notre association lors de la brocante du mois de septembre a été visitée par de nombreuses personnes. Quant à notre randonnée pédestre du 4 décembre dernier, malgré un temps sec et froid, pourtant favorable aux randonneurs, seules 155 personnes sont venues randonner sur nos quatre parcours. Pour la randonnée pédestre le 3 décembre 2023, le casse-croûte aura lieu à nouveau dans la cave de la famille Jousard à Courtozé. Une petite nouveauté est en pourparlers avec les nouveaux propriétaires du manoir de Bonaventure afin d'y organiser le casse-croûte de la randonnée 2024. Affaire à suivre.

Le calendrier de 2023 :

- Vendredi 27 janvier 2023 à 20h30 – Assemblée Générale au Foyer Communal.
- Portes ouvertes de notre local – date à préciser au printemps.
- Soirée Moules/frites – 13 juillet à partir de 19h30 à l'école derrière la mairie.
- Exposition modélisme et loisirs-créatifs – 10 septembre 2023 devant le Foyer Communal
- Randonnée pédestre – 3 décembre 2023 départ à partir de 7h30 en sous-sol du Foyer Communal.

Les activités de l'association :

Loisirs Créatifs : salle modélisme les vendredis de 16h00 à 19h00

Modélisme : salle modélisme les vendredis de 16h00 à 19h00 et le dimanche matin selon calendrier de 8h00 à 12h00. (Calendrier disponible auprès d'Eduard Siegers)



### Composition Conseil d'administration 2022

Président	Eduard SIEGERS
Secrétaire	Yves BARON
Trésorière	Véronique SIEGERS
Trésorière adjoint	Marie-Christine BOUR
Administrateurs	Monique ROGER Ringo MASSONNEAU Roland DEBROUX
Président d'honneur	Patrick BRIONNE

Le Conseil d'administration se joint à moi pour remercier chaleureusement le Conseil Municipal et tous les membres et bénévoles de l'association pour les efforts consentis.

### BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023



L'année 2022 nous a permis de nous retrouver autour de bons moments festifs et dégustatifs, comme nos repas conviviaux, nos sorties à Chécy avec un spectacle irlandais, à la Ferté St Aubin (des incontournables). Avec la section de Thoré la Rochette une sortie à Étretat.

A noter en 2022 la reprise de notre goûter intergénérationnel avec les enfants de l'école de Mazangé, après-midi au cours de laquelle nous avons fêté le 100ème jour d'école ; nos anciens et nos plus jeunes ont retrouvé le plaisir de jeux de société.

Nouveauté l'organisation d'un loto, avec succès, que nous renouvellerons.



Et en 2023 voici ce que vous propose notre section de Mazangé :

- ⇒ 10 janvier notre Assemblée Générale – salle communale – 14h
- ⇒ 09 mars une journée à Chécy avec repas et spectacle de folklore ukrainien (avec Thoré)
- ⇒ 18 mars loto
- ⇒ 14 avril le goûter intergénérationnel avec les enfants de l'école de Mazangé
- ⇒ 27 mai repas
- ⇒ 07 septembre sortie d'1 journée à Chartres et Illiers Combray (avec Thoré) ; Chartres avec visite de la cathédrale, de la ville en petit train – repas – Maison de vacances de Marcel Proust à Illiers Combray
- ⇒ 16 septembre repas annuel
- ⇒ 04 novembre ... et pourquoi pas un 2ème loto !
- ⇒ Journée rencontre à la Ferté St Aubin (date non définie)
- ⇒ 02 décembre repas de fin d'année

L'équipe de la section Ensemble et Solidaires de Mazangé espère que vous accueillerez avec plaisir ce programme.

**Merci à tous nos bénévoles.**

**Nous vous souhaitons une bonne année 2023 – Portez-vous bien et prenez soin de vous.**

L'équipe de Mazangé

## UCCAV DE MAZANGÉ

*Union Commerciale des Commerçants Artisans et Viticulteurs*

Voilà encore une année terminée et nous sommes ravis d'avoir pu honorer toutes nos manifestations prévues ces deux dernières années de Covid.

La première fût la soirée choucroute bien appréciée, la seconde le 13 juillet avec les moules-frites, et la troisième, notre brocante avec ses repas Entrecôtes comme de coutume depuis 31 ans.

**Nous vous souhaitons une excellente année 2023 et nos bons vœux de bonheur et de santé à tous.**

Maintenant, à vos agendas pour 2023 :

Le samedi 25 février 2023 à 20h : Repas dansant avec la choucroute traditionnelle

Le jeudi 13 juillet 2023 : la soirée moules-frites organisée tous les ans avec l'Association Sportive et Culturelle de Mazangé et la Commune

Le dimanche 10 septembre 2023 : Brocante accompagnée des repas Entrecôtes le midi uniquement

Nous remercions très sincèrement tous les bénévoles qui s'investissent à nos côtés et qui nous prêtent mains fortes lors de ces fêtes.

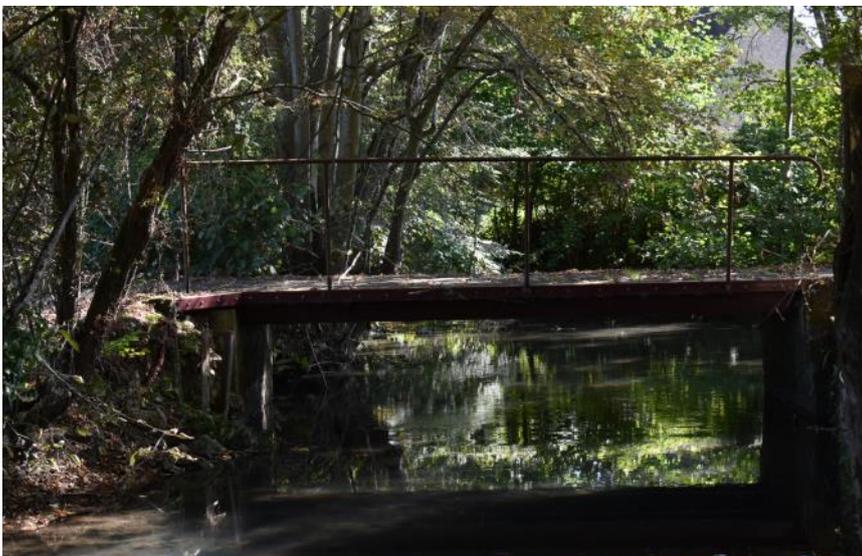
Nous sommes prêts à accueillir de nouvelles personnes pour nous aider à continuer de faire vivre et animer notre village.

**Merci à tous !**

Didier DECLERCK,

# Au fil de l'année







Le comité Mazan'Fête a été heureux de vous retrouver pour son diner dansant du mois de mars (80 personnes), son tournoi de Mölkky de juillet (plus de 20 équipes) et sa bourse aux jouets du mois de novembre (50m de vente). Cette année, l'équipe organisatrice compte un membre de plus et nous serons ravis de vous revoir dès le 21 janvier pour la soirée dansante 2023 !

**Meilleurs vœux à toutes et à tous pour ce nouvel an'Fête!**

Représentants :

- Président : Denis DETRAUX,
- Secrétaire : Glen SALAÛN
- Trésorier : Arnaud PACITTI
- Président Adjoint : Ludovic JAULAIN



Calendrier 2023

- Samedi 1er avril 2023 : repas Dansant
- Dimanche 25 juin 2023 : tournoi de Molkky

Les dates de nos autres événements ne sont pas encore fixées à aujourd'hui.

**Mazan'fête**  
Comité des fêtes de Mazangé



5 rue Suzanne Marsollier  
41100 MAZANGÉ  
Tel 06.88.68.36.84  
<https://www.facebook.com/mazanfete>  
[mazanfete@gmail.com](mailto:mazanfete@gmail.com)

## MANA DANCE | WEST COAST SWING

Mana Dance, c'est l'histoire de notre passion partagée.

Nous sommes Denis Detraux et Amandine Bellamy, passionnés par la danse, le partage et la création de moments conviviaux. L'appel des racines d'Amandine nous a amenés à venir nous installer à Mazangé depuis 2019. C'est tout naturellement que nous avons fondé l'association Mana Dance pour créer une communauté de danseurs de West Coast Swing dans le Vendômois.

Le Mana représente l'énergie universelle qui émane du collectif. C'est une sorte de puissance invisible qui unit un groupe, le fédère et l'amène à réaliser quelque chose d'extraordinaire. C'est ce que nous cherchons à créer : une communauté de danseurs de West Coast Swing en Vendômois, unie autour de moments de partage extraordinaires !

Le West Coast Swing est une danse de couple moderne, fun et créative, qui puise ses origines aux Etats-Unis, dans les années 20. On y reconnaît des influences de danses swing, notamment Lindy Hop, Boogie et Jitterbug. Visuellement, nos adhérents le décrivent comme une sorte de mélange de rock et de tango.

Nous aimons particulièrement l'attitude décontractée du West Coast Swing qui favorise les mouvements naturels et respectueux du corps, l'interprétation musicale et la complicité entre les partenaires de danse.

En cette saison 2022-2023, l'association réunit 18 adhérents qui se réunissent lors de cours hebdomadaires et/ou de stages mensuels.

Le lundi soir, dans la salle des fêtes de Mazangé : cours + pratique de danse West Coast Swing de 20h à 21h30.

Formule Découverte (5 cours) : 30€ par personne ou 55€ par couple de danseurs.

Formule Annuelle (30 cours) : 180€ par personne ou 330€ par couple de danseurs.

Prochaines initiations gratuites : lundi 6 février 2023, lundi 15 mai 2023 et lundi 11 septembre 2023 de 20h à 21h.

Nous contacter : [mana.dance.club@gmail.com](mailto:mana.dance.club@gmail.com), 07 88 68 36 84 (Denis) ou 06 43 87 91 54 (Amandine)

Site internet : [www.manadance.club](http://www.manadance.club) | Facebook : <https://www.facebook.com/pg/manadancewcs>

### Bilan de la société de chasse 2021/2022

Le grand gibier se porte bien, il est même en progression puisque cette année la fédération de chasse nous a augmenté le quota de bracelets à réaliser, afin de limiter les dégâts occasionnés sur les cultures et sur les vignes.

En effet l'attribution est passée à 30 bracelets avec obligation par la préfecture de réaliser un quota de minimum de 20 chevreuils.

Nous avons prélevé nos 30 attributions sans problèmes 15 mâles, 8 femelles et 7 jeunes.

Pour le petit gibier, nous avons 60 bracelets de faisans communs d'attribués.

Pour la perdrix, aucune attribution, car pour la troisième année consécutive, nous ne tirerons pas les perdrix, car les comptages du printemps n'ont pas été très bons et la reproduction a été pratiquement nulle.

Le tableau global du petit gibier sédentaire se répartit comme ceci : lièvres 40, faisans communs 38, faisans vénérés 55, lapins 3, bécasses 4, pigeons ramiers 37, cailles des blés 2, canards colverts 2.

Pour les nuisibles : 8 renards, 5 fouines, 1 martre et 45 ragondins.

Le premier week-end de mars comme tous les ans nous avons fait le comptage de couples de perdrix et de lièvres afin de comptabiliser les effectifs restant après l'hiver.

Ce fut un bilan moyen mais pas catastrophique.

Il a été recensé sur les échantillonnages réalisés 95 lièvres, 23 couples de perdrix grises et 2 couples de perdrix rouges.

Début avril, nous avons rendez-vous à la salle des fêtes de la Poulinière pour le comptage des coqs chanteurs. Les effectifs se portent bien, les faisans ont apparemment mieux supporté les conditions climatiques, ce qui laisse espérer une bonne reproduction au printemps.

Je rappelle aux adhérents de la société que vous devez impérativement rendre vos carnets de prélèvements faisans communs, bécasses et votre tableau de chasse annuel en précisant pour les faisans communs si ce sont des poules ou des coqs, pour la fin du mois de février au plus tard, afin que nous puissions envoyer les bilans à la fédération début mars.

**Le bureau de la société se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2023.**

Le président, M. PERGELINE Régis

## SPORT AUTO TOURS

Bonjour à vous tous.

L'écurie sport auto tours a organisé la 8ème course de côte de la vallée du loir 2022.

Tout s'est bien passé avec 33 pilotes au départ et 31 à l'arrivée, par une journée ensoleillée.

Rendez-vous le 2 et 3 septembre 2023.

Nous tenons à remercier tous les riverains pour leur gentillesse et la mairie pour son soutien.

Remerciements également à tous nos partenaires qui répondent présents tous les ans et aussi à tous les bénévoles de sport auto tours.

**Nous vous souhaitons une bonne année et une bonne santé pour 2023.**



Le samedi 3 décembre 2022 a eu lieu la traditionnelle Sainte-Barbe.

Cette année, une Sainte Barbe mutualisée, demandée par les personnels des 2 centres d'intervention. Nécessaire, car depuis 6 ans, on manœuvre, on se forme ensemble, on se complète pour assurer certains départs... Un très bon choix pour se retrouver en famille, actifs et anciens pour célébrer notre Sainte Patronne.

L'effectif du centre de Villiers est de 10 sapeurs-pompiers actifs dont 2 personnels féminin avec l'intégration du Sapeur Couty Estelle le 01 janvier 2022.

1 personnel en double affectation avec le centre d'intervention Selommes

1 personnel en indisponibilité pour convenance personnelle

Une demi-journée « portes ouvertes » a eu lieu l'après-midi du 08 Mai, sur le thème « sapeur-pompier pourquoi pas vous ». Le but étant de susciter des vocations. A l'issue de cette journée, 2 sessions de formations aux gestes qui sauvent grand public ont été réalisées par notre formateur, le S/C Geoffroy Erny, et je peux également indiquer que les écoles de Villiers, Naveil se sont formées sur les gestes qui sauvent des vies et chacun leur tour, les participants ont manœuvré la lance sur l'engin incendie.

### 170 interventions depuis le 01 Janvier 2022

- 111 pour services aux personnes
- 14 accidents de la circulation
- 14 opérations diverses
- 5 feux de cheminées
- 3 feux divers
- 18 feux de récoltes et espaces naturels

42 sur Villiers, 35 sur Azé, 31 sur Mazangé, 3 sur Fortan, 34 dans d'autres communes.

68 interventions assurées en complément avec le centre d'intervention de Thoré la Rochette.

Une activité particulièrement soutenue pendant la saison estivale avec 18 départs pour feu de récoltes et d'espaces naturels. Le premier feu à la Ville aux Clercs et le dernier à Saint Marc du Cor. Le feu de Bouffry (100 ha) et Lavardin font partie des plus impressionnants.

Une grande reconnaissance pour les entreprises, les chefs d'entreprises, les collectivités qui libèrent les SPV afin d'assurer les départs en interventions et sur le temps de formations.

Félicitations aux promus, médaillés et diplômés, merci à nos présidents d'amicale et aux actifs pour le travail accompli tout au long de l'année et une pensée aux Sapeurs-Pompiers décédés en service.

### Le nouveau centre de première intervention à Villiers-sur Loir

Le mardi 20 décembre 2022, le choix du site d'implantation a été annoncé aux élus locaux et aux personnels concernés.

Le projet de regroupement des centres de première intervention de Thoré-la-Rochette et de Villiers-sur-Loir a été initié par le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture de Risques adopté en 2015.

A la suite des consultations et études réalisées en 2022 par les services du Conseil départemental de Loir-et-Cher et par le Groupement des services Techniques du SDIS 41, une parcelle située sur la commune de Villiers-sur-Loir a été retenue. D'une superficie de 7 280 m<sup>2</sup>, ce terrain se situe à proximité du centre d'incendie et de secours actuel et de la RD5.

Le Service départemental d'incendie et de secours a prévu une enveloppe de plus d'un million d'euros pour couvrir intégralement le coût de la construction à venir. La fin du chantier est espérée avant la Sainte-Barbe 2024.

Le futur centre de première intervention comprendra trois travées pour accueillir :

- 1 véhicule léger tout usage
- 1 camion-citerne rural moyen
- 1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes

Moderne, il répondra aux dernières en vigueur, notamment en matière d'accueil (vestiaires femmes et hommes...).

Les 23 sapeurs-pompiers volontaires qui défendent un secteur de 8 communes au rythme d'une intervention par jour l'attendent impatiemment pour ouvrir un nouveau chapitre de leur histoire.

La dotation d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes offrira davantage d'autonomie dans l'exercice de leurs missions de secours aux sapeurs-pompiers de Villiers-Thoré et entraînera une réduction sensible de la pression opérationnelle sur le centre de secours principal de Vendôme.

### Bonne année à tous !

Le chef de centre. Lieutenant SANDRE Sébastien



# TRAIN TOURISTIQUE DE LA VALLÉE DU LOIR



## Bilan de la saison touristique

### 2022 :

Nombre de passagers : 3 701

Nombre de voyages : 63

Kilomètres parcourus : 2 249

La saison a été globalement très satisfaisante, cependant moins de fréquentation en Juillet (voyageurs individuels) ; nous avons eu plusieurs groupes de jeunes (SNU, Colonie de vacances de Stains à Villiers-sur-Loir,) et un très bon mois d'Août. A noter en Juin un groupe de l'école maternelle de Mer et en Septembre 2 classes du Lycée agricole de Montoire.

Le TTVL propose différentes activités : conducteurs, chefs de train, accompagnateurs, billetterie et l'entretien de la voie (incluant les Passages à Niveau, les Ouvrages d'Art (pont-rail, ponceaux, dalots) de Montoire-sur-le-Loir à Trôo.

*N'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.*



Création de l'Allée du Père Noël en gare de Trôo



Les taupiers au travail entre Montoire et Trôo



Voyage d'intégration SNU (Service National Universel)

## Circulations 2023

Du 09 Juillet au 03 Septembre : les Mardis, Jeudis (sauf le 17/08), Samedis, Dimanches et Fêtes  
Départ de la gare de Thoré à 9h30 - Retour 12h30.

Circulations supplémentaires (Week-End de l'Ascension et de Pentecôte et autres ) : consulter notre site [ttvl.fr](http://ttvl.fr) ou l'Office de Tourisme de Vendôme.

Circulations supplémentaires sur demande pour groupe : d'Avril à Octobre en fonction des possibilités de circulation.

Tarifs : Plein Tarif : 15€ ; Tarif Groupes : 12,50€ ; Tarif Réduit (jeunes de 5 à 16 ans, personnes en position de handicap) : 9€ ; Gratuit pour enfants de moins de 5 ans.

**Renseignements pratiques** : Adresse : Association TTVL / Mairie / 41100 THORE LA ROCHETTE

E-mail : [ttvlmairie@orange.fr](mailto:ttvlmairie@orange.fr) - Site : [ttvl.fr](http://ttvl.fr)

Office de Tourisme de Vendôme : 02 54 77 05 07 - Site : [www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr)

De nombreux habitants de Mazangé se sont montrés solidaires de la tragédie engendrée par l'invasion de l'Ukraine par son voisin russe débutée le 24 février 2022. Nous les en remercions vivement.

La population a d'abord pris part à l'élan de générosité spontané en participant aux collectes organisées localement comme celle de Naveil. Au total, trente-trois palettes de produits de première nécessité (des vêtements, produits d'hygiène ou encore des denrées alimentaires) ont été transportées depuis Naveil vers la plateforme de la Protection civile à Orléans avant d'être acheminés vers les pays frontaliers de l'Ukraine.

Fuyant la violence du conflit, plus de 7,2 millions de réfugiés venant de l'Ukraine ont été enregistrés à travers l'Europe depuis le 24 février (chiffres des Nations Unies), dont environ 106 000 ont rejoint la France (OFII).

Parmi eux, 2 familles ont été hébergées par des communes du vendômois, l'une à St Ouen et l'autre à Villiers-sur-Loir. Leur accueil a été facilité par les soutiens locaux.

Des habitants ont aidé à équiper les logements comme cet habitant de la Fosse Courtin qui a fait don d'un téléviseur.

Olesya Neilz, traductrice d'origine russe ayant de la famille en Ukraine, a accompagné ces familles dans leur parcours d'intégration en leur fournissant bénévolement ses services. Une aide appréciée par les élus et qui a permis de faciliter les échanges entre les familles, les municipalités et les différentes parties prenantes qu'il s'agisse des personnels de la préfecture, de l'assistante sociale, des directeurs d'écoles, des médecins et soignants hospitaliers, ...

Alors que la famille hébergée à Saint-Ouen a choisi de regagner l'Ouest de l'Ukraine après le relatif retour au calme dans cette région, la famille Dubrovin a passé son premier réveillon à Villiers-sur-Loir. Partis d'Odessa début mars, leur périple de 5000 kms en voiture à travers l'Europe les a conduits en vendômois par hasard.

Les réfugiés ukrainiens disposent à l'échelle européenne d'un statut de protection temporaire qui leur permet de travailler. Ainsi, Ihor propose ses services de massage à domicile (Tel: 07.80.15.45.67) et Natalia, comptable en Ukraine, peut vous aider dans vos tâches ménagères, de jardinage ou garder votre maison. Leurs 2 enfants ont pu être scolarisés au collège à Vendôme et en école d'ingénieur à Blois.

Vous les avez sans doute déjà croisés à Villiers car ils y sont déjà bien intégrés. Nous leur souhaitons une année 2023 qui puisse leur permettre de stabiliser leur situation et leur apporte un avenir plus serein.



*M. et Mme Dubrovin de passage à Mazangé le 14 juillet en compagnie de Mme Viros, M. Brionne ainsi que d'Olesya et de sa sœur Jennie, réfugiée politique hébergée à Mazangé,*



## INFORMATIONS PAROISSIALES

### Célébrations

**Le dimanche, messe à 9h00** dans l'une des communes de la paroisse **et 10h30** à l'église de Montoire.

### Curé

**Père Benoît Lhomme-Ducret**

### Vicaires

**Père Charles Lenoir**

**Père Pierre-Lam Tran**

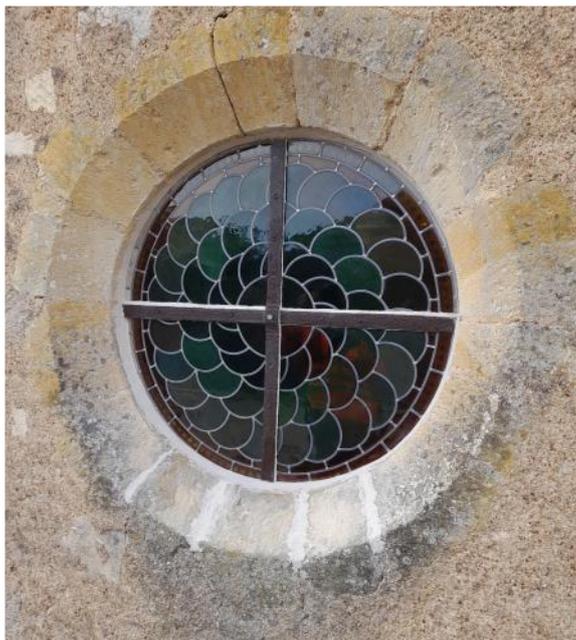
### Pour tout renseignement

Presbytère de Montoire,  
8, rue Saint-Laurent  
41800 Montoire-sur-le-Loir  
Tel. 02 54 86 54 02  
paroissedemontoire@gmail.com

<https://www.facebook.com/paroissedemontoire>  
<https://www.catholique-blois.net>



EGLISE SAINT-LUBIN : RESTAURATION DE L'OCULUS PAR RÉSURGENCE EN VENDÔMOIS



L'oculus situé sur le pignon de la sacristie était en mauvais état depuis bien longtemps (*Un oculus est une petite ouverture de forme circulaire ou proche du cercle, munie ou non d'un panneau vitré*)..

Le choix s'est porté sur un vitrail en écailles de tortue et en dégradé de couleurs vert et jaune, tout en conservant les ferrures existantes. La surface de l'oculus est de 1,40 m<sup>2</sup>.

Il a été restauré par l'association Résurgence en Vendômois, association loi de 1901, qui se consacre depuis 1970 à la protection et la rénovation du patrimoine bâti et des vitraux en Vendômois.

« Le patrimoine est une chose importante. C'est un héritage dont nous sommes tous responsables. C'est un cadre de vie et par là un art de vivre que beaucoup nous envient. L'État, les collectivités locales font un effort permanent pour sa conservation. Il nous appartient de les aider à notre niveau. Résurgence est un des moyens qui le permettent. » (Page d'accueil du site internet Résurgence en Vendômois)

C'est vraiment une belle réalisation que nous vous invitons à admirer. Une mise en lumière a été réalisée. Merci à cette association et à ses bénévoles pour le travail accompli.

Site internet de l'association : <https://www.resurgence-vendomois.fr>



# IL Y A 100 ANS

## *Cela s'est passé il y a 100 ans*

*Nous sommes en 2022, le Conseil Municipal feuillette son registre d'arrêtés et de comptes rendus de réunions de conseils ...*

*Les discussions s'engagent ...*

*A la lecture de ces morceaux choisis, replongeons-nous 100 ans en arrière avec les pères, des pères de nos pères...*

*Bonne lecture.*

SOURCE :  
ARCHIVES  
MUNICIPALES  
DE LA COMMUNE  
DE MAZANGÉ.



### *Séance du 17 juin 1922*

*Passerelle de Vauracon et passerelle de Vauchalupeau – travaux urgents de réparation -*

*Monsieur le Président expose au conseil que des réparations urgentes sont nécessaires, premièrement pour couvrir en madriers la passerelle de Vauracon, fournir le long de ladite parcelle un garde-corps ; réparer une autre passerelle dite de Vauchalupeau.*

*Le montant du devis établi par la commission des bâtiments s'élève pour l'ensemble de ces travaux à 1 500 francs et sera couverte par l'article 9 du budget additionnel de 1922 dont le montant est de 6 400 francs pour l'accomplissement de ces travaux, il demande l'assentiment du conseil pour traiter de gré à gré avec Monsieur Gaston NOULIN, charron à Vauracon.*

*Il expose également au conseil que des réparations s'imposent également à la passerelle de Vauracon notamment la réfection de deux piliers en briques et ciment, réparer le lavoir de la Chalopinière avec le déversoir avec bétonnage en ciment, réparer le lavoir de la Croix Corbet, refaire un pilier et poser une poutrelle sur ces piliers suivant les prix et conditions d'un devis établi par la commission d'entretien des bâtiments communaux, ponts et passerelles, s'élevant à environ 1 500 francs, laquelle somme sera couverte par l'article 9 du budget additionnel de 1922 dont le montant est de 8 400 francs « entretien des ponts et lavoirs et ....*

*Pour l'exécution de ces travaux, il demande l'assentiment du conseil pour traiter de gré à gré avec Monsieur Martin LEDEUX, entrepreneur de maçonnerie à Mazangé.*

*Le conseil,*

*Ouï l'exposé de Monsieur le Maire considérant que lesdits travaux sont urgents et les devis régulièrement établis,*

*Prie Monsieur le Préfet de vouloir bien approuver les prix indiqués ci-dessus et autoriser Monsieur le Maire à traiter de gré à gré avec MM. NOULIN et MARTIN susnommés.*

**Séance du 17 juin 1922**

*Achat de terrains destinés à la construction du chemin de Vauchalupeau, numéros 7 et 13*

*Monsieur le Président met sous les yeux du conseil 39 actes d'acquisition concernant l'achat des terrains destinés à la construction du chemin de Vauchalupeau, numéros 7 et 13.*

*Le conseil,*

*Après examen desdits actes, déclare les accepter tels qu'ils sont présents les trouvant régulièrement établis et prie Monsieur le Préfet de vouloir les approuver également par l'approbation de la présente délibération.*

**Séance du 22 octobre 1922**

*Indemnité de logement au personnel de l'enseignement primaire*

*La séance ouverte, Monsieur le Président donne lecture au conseil d'une lettre de Monsieur le Préfet fixant l'indemnité de logement au personnel de l'enseignement primaire dans le cas où ce logement ne serait pas assuré par un immeuble appartenant à la commune.*

*Le conseil,*

*Considérant qu'à Mazangé, ledit logement appartient à la commune estime que le loyer dudit*

**Séance du 22 octobre 1922**

*Service vicinal*

*Monsieur le Président expose au conseil qu'en ce qui concerne le service vicinal, il existe un réel inconvénient à être relié à la circonscription de Savigny-sur-Braye.*

*Les communications sont difficiles, 16 kilomètres environ, les déplacements sont difficiles pour l'agent voyer et le chef cantonnier.*

*Primitivement, il y a quelques années, nous appartenions à la circonscription de Vendôme dont nous avons toute satisfaction. Les communications avec Vendôme sont extrêmement faciles vu le tramway et la proximité, 10 kilomètres.*

*En conséquence, le conseil municipal prie Monsieur le Préfet de vouloir bien appuyer favorablement la présente demande et faire que la commune de Mazangé soit reliée à la circonscription de Vendôme.*

**Séance du 19 novembre 1922**

*Supplément de traitement au garde-champêtre*

*Le conseil est d'avis d'accorder au garde-champêtre un supplément de traitement pour l'année 1922 de 500 francs vu l'augmentation du travail afférent à cet emploi.*

*Il propose de prendre cette somme sur les crédits des fonds imprévus dont le montant est de :*

*Budget primitif : 400,00 francs ;*

*Budget additionnel : 463,70 francs*

*Soit ..... 863,70 francs*

*Lequel crédit semble être bien supérieur aux exigences de l'année 1922.*

# STRUCTURES INTERCOMMUNALES

La **Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois** comprend 65 communes  
Président de la CATV : M. Laurent BRILLARD  
Conseillers communautaires de MAZANGÉ : M. BRIONNE, suppléante Mme VIROS  
Informations sur [territoiresvendomois.fr](http://territoiresvendomois.fr)



Le **Syndicat Mixte du SCoT des Territoires du Grand Vendomois** définit le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour les 105 communes de la communauté d'agglomération des Territoires Vendômois et des communautés de communes des Collines du Perche et du Perche et Haut-Vendômois.  
Président : M. HASLE.  
Informations sur [scottgv.wordpress.com](http://scottgv.wordpress.com)

Le Syndicat Mixte du **Pays Vendômois** porte la politique régionale de Contrat de Pays et toutes les politiques d'aménagement du territoire pour les 100 communes du Vendômois.  
Présidente : Mme FOUCHER MAUPETIT.  
Délégués de MAZANGÉ : M. BRIONNE, M. LAMBERT (suppléant).  
Informations et comptes rendus des conseils sur [www.pays-vendomois.org](http://www.pays-vendomois.org).

**VALDEM**, le syndicat mixte de collecte, de traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers regroupe 54 communes du vendômois.  
Président : M. BOULAY.  
Délégués de MAZANGÉ : M. OZAN, Mme JOUSSARD (suppléante).  
Informations et comptes rendus des conseils sur [www.valdem.fr](http://www.valdem.fr).

Le Syndicat mixte **Val de Loire Numérique** a pour charge la mise en œuvre du schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Loir et Cher (déploiement du très haut débit).  
Président : M. PILLEFER.  
Informations et comptes rendus des conseils sur [www.valdeloirenumerique.fr](http://www.valdeloirenumerique.fr).

Le **SIDELC**, Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie de Loir et Cher, regroupe 283 communes.  
Président : M. PILLEFER.  
Délégués de MAZANGÉ : M. COLAS, M. GAUDRUAU (suppléant).

Association loi 1901, le **CNAS**, Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales, est l'équivalent d'un comité d'entreprise pour les employés communaux.  
Président : M. RÉGNAULT.  
Déléguée de MAZANGÉ : Mme DIJON.  
Informations sur [www.cnas.fr](http://www.cnas.fr)



## Un SCoT pour le Grand Vendômois

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'arrondissement de Vendôme a été approuvé à l'unanimité en juin dernier. Il est désormais en vigueur. Il est un **outil stratégique** 3 en 1 pour relever collectivement le défi de l'attractivité économique et résidentielle, des transitions écologiques, des sobriétés foncières et énergétiques, de la préservation de la biodiversité, des solidarités sociales et territoriales... pour réinventer notre **singularité rurale**. Il est à la fois une carte, une boussole et un tamis.

### UNE CARTE



Le SCoT est la **feuille de route** du territoire. Il rassemble les objectifs stratégiques que nous nous sommes collectivement fixés en termes d'économie, d'habitat, de mobilité, de paysages, de commerces, de ressources naturelles, de biodiversité, d'eau, de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, de maillage d'équipements et services, d'interactions avec les territoires voisins et l'Île de France, etc.

Il indique où nous voulons aller. Il présente le visage nouveau que nous souhaitons pour notre territoire. Il dessine la carte dynamique du Grand Vendômois à l'horizon de **20 ans**.

Le SCoT trace les **orientations à suivre** pour atteindre ces objectifs. Ainsi, on dit qu'il met en cohérence les politiques publiques qui s'appliquent au Grand Vendômois. Ces directions et axes de travail obligent à aborder tout projet de manière globale, en mesurant tous ses effets sur le territoire et sur tous les domaines de la vie.

Ainsi, par exemple, on ne peut pas décliner une **stratégie** d'attractivité économique et touristique sans, en même temps, l'accorder à une stratégie de logement et de mobilité adaptée, dans un contexte de nécessaires sobriétés.

### UNE BOUSSOLE



Le SCoT dessine de nouveaux modèles d'aménagements de notre territoire plus résilients et durables. Il a ainsi vocation à accompagner tous les projets qui s'y rapportent, et ceci le plus en amont possible, pour les passer au crible de sa stratégie, comme dans un tamis. Il est un **outil de discernement, de cadrage et de mobilisation** de tous, acteurs publics, privés et associatifs, pour répondre avec responsabilité, ambition et audace aux enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle.

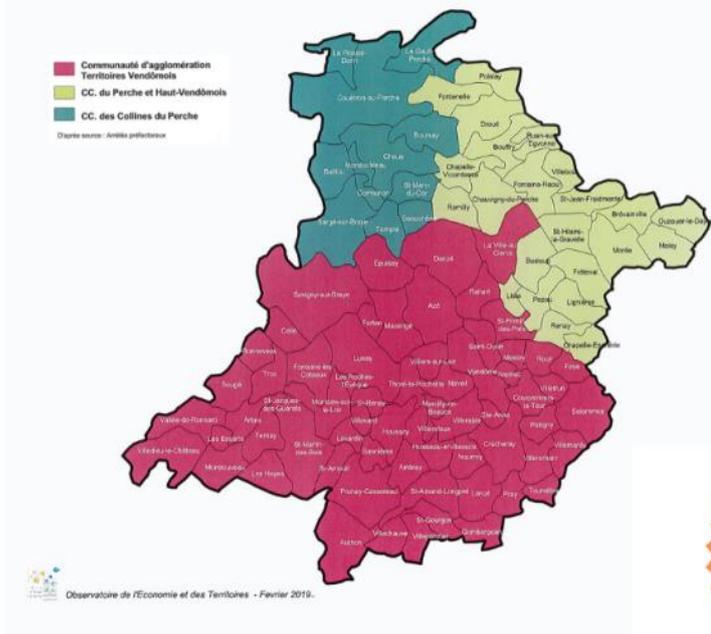
Pour qu'un projet puisse se réaliser, il lui est nécessaire d'être **compatible** avec le SCoT, pour concourir à la stratégie collective qu'il exprime.

### UN TAMIS



# SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDÔMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT



## LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants

## LA STRUCTURE

24 élus membres du Bureau

112 élus titulaires

5 salariés et 2 personnes en convention de prestation de services avec la CATV

## LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en œuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement local. Il suscite des réflexions d'ensemble sur les perspectives à moyen terme de développement économique, agricole, touristique, social, environnemental et culturel.



Le Contrat régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Il permet la mise en œuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets.



LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).



Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'ADEME et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux.



Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.



Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux économiques, sanitaires.

## EXEMPLES DE PROJETS

### CRST

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) est le dispositif de contractualisation de la Région Centre-Val-de-Loire pour contribuer à l'aménagement équilibré et durable du territoire. Sur la période 2016-2022, **9 619 000€** ont été alloués pour la réalisation de projets sur le Pays Vendômois : aménagement de zones d'activités, diversification agricole, développement de circuits de proximité, aménagement touristique, construction d'équipements culturels ou de loisirs, aménagement de centres-bourgs et d'espaces publics, rénovation thermique de bâtiments publics, construction de logements sociaux, réalisation de pistes cyclables, construction de maisons de santé et de jardins de soin, animation du contrat local de santé, soutien à des opérations de préservation de la biodiversité. Un nouveau contrat régional est en cours d'élaboration pour les 6 années à venir.



### COT

Construction d'une chaufferie et installation d'une chaudière bois plaquettes en remplacement d'une chaudière fioul à La Picotière, lieu de séminaires et d'hébergement à Villetrun. Opération accompagnée par le Pays Vendômois, subventionnée par l'ADEME et la Région (19054€) et les fonds européens FEDER (63513€) pour un coût total de 127026€.

### PAT

**Accompagner les restaurants collectifs vers une alimentation durable et de qualité**

Des formations auprès des cuisiniers et des élus du territoire ont permis de favoriser l'introduction de produits locaux, bios et de menus végétariens maisons dans les restaurants scolaires du territoire. En parallèle, des actions de sensibilisation auprès des convives ont été menées avec les associations ATHENA et Perche Nature. Un accompagnement pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective est également proposé via le PAT.



### LEADER

**Délocaliser la culture grâce à une remorque-castelet**

L'Hectare - Territoires Vendômois, en partenariat avec Le Sablier de Dives-sur-Mer, a élaboré une remorque-castelet pour délocaliser l'univers de la marionnette et le faire découvrir. Un spectacle a été présenté dans plusieurs communes du territoire. 10 000 € de subvention ont été attribués au projet via le programme LEADER.

### PLATEFORME REV

**Permanences de l'ADIL-France Rénov'**

La Plateforme "Rénovez En Vendômois (REV)" a ouvert le 1er janvier 2017. Des permanences décentralisées de l'ADIL - France Rénov' ont lieu sur tout le territoire pour des conseils personnalisés (financiers, énergétiques, juridiques) sur la rénovation de vos logements.

**" Les élus du Pays Vendômois poursuivent leur engagement dans la maîtrise énergétique. Ils vous proposent un service de conseils pour la rénovation des logements des particuliers".**

**Où trouver les permanences de l'ADIL-France Rénov' sur notre territoire ?**

5 lieux de permanences sur le territoire vous accueillent sur rendez-vous : Vendôme, Mondoubleau, Saint Amand Longpré, Fréteval et Montoire

**Besoin d'informations ? Contactez l'ADIL**

ADIL - France Rénov' :  
Tel : 02.54.42.10.00  
Adresse : 34 avenue Maunoury, porte C, 41000 BLOIS

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20  
7 Avenue Gérard Yvon - 41100 VENDÔME

## Le déploiement du réseau fibre optique

Le Syndicat Val de Loire Numérique est chargé du suivi du projet pour les collectivités.

Plus d'informations sur : [www.valdeloirenumerique.fr](http://www.valdeloirenumerique.fr)

Le déploiement du réseau fibre optique est confié à l'opérateur Val de Loire Fibre qui se charge de la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation du réseau.

Le programme de déploiement prévoit que 100% du territoire, même l'habitat isolé, soit raccordable à la fibre d'ici fin 2023 et selon un calendrier préétabli. Il s'agit du programme de déploiement le plus complet et le plus ambitieux de la Région Centre-Val de Loire.

Une première phase de commercialisation a démarré sur ce réseau d'initiative publique avec un peu plus de 220 000 foyers et entreprises qui peuvent déjà souscrire à une offre très haut débit auprès d'un fournisseur d'accès à internet de leur choix.

Le projet global en chiffres

- 320 000 foyers et entreprises à desservir en fibre optique
- 513 communes
- 96 NRO (Noeuds de Raccordement Optique)
- 900 SRO (Sous-Répartiteurs Optique ou armoires de rue)
- 30 000 kilomètres de câbles
- 80 000 boîtiers



fin novembre 2022 :

237 000 prises  
construites :  
**74% du projet**

224 000 prises  
commercialisables :  
**70% du projet**

**400 communes concernées**  
par des ouvertures  
commerciales sur les 513

**80 000 abonnés**

### Quand arrive la fibre dans ma commune ?

Le déploiement s'échelonne par secteur technique et géographique jusqu'à fin 2023. En page d'accueil de son site internet, Val de Loire Fibre propose un serveur d'éligibilité qui permet, après avoir saisi son adresse, de prendre connaissance de la date d'arrivée de la fibre.

<https://www.valdeloirefibre.fr/#/test-eligibilite>

### Combien coûte le raccordement à la fibre ?

Il n'y a pas de frais de raccordement facturés lors de la souscription à un abonnement. Le propriétaire a simplement à sa charge l'infrastructure nécessaire pour le passage de la fibre sur le domaine privatif. Certains fournisseurs d'accès à internet peuvent cependant facturer des frais d'accès au service ou de résiliation. Ainsi, il conviendra de bien comparer les offres disponibles. Pour ce qui concerne le coût de l'abonnement mensuel, le tarif est similaire à celui des offres ADSL.

### Comment faciliter et anticiper l'arrivée de la fibre jusqu'à mon domicile ?

Il faut surtout vérifier ou créer son cheminement sur le domaine privé : présence et état des gaines ou fourreaux, percements et passages jusqu'au local souhaité pour l'arrivée de la fibre... Si l'habitation est desservie en aérien, il convient d'élaguer ou tailler si cela s'avère nécessaire.

### Quels sont les opérateurs présents ?

Si vous êtes éligible sur le site [www.valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr), la liste des opérateurs commerciaux déjà présents s'affiche automatiquement. Les autres opérateurs arriveront selon leur propre rythme, au fur et à mesure sur le réseau.

Vous retrouvez la liste complète des opérateurs présents sur le réseau :

- pour le grand public : <https://www.valdeloirefibre.fr/particuliers/>
- pour les entreprises : <https://www.valdeloirefibre.fr/entreprises/>

### Échec de raccordement : un technicien est venu pour effectuer mon raccordement mais n'y est pas parvenu, que faire ?

Votre interlocuteur doit rester le fournisseur d'accès à internet (FAI) auprès de qui vous avez souscrit une offre. C'est lui qui est responsable de votre raccordement et qui doit trouver la solution. En cas de problème, il incombe à votre FAI d'expliquer les constats effectués sur le terrain à notre délégataire Val de Loire Fibre selon des process précis et réglementés, via un compte-rendu d'échec détaillé. Les collectivités n'interviennent pas dans les relations commerciales entre le FAI et le particulier, ni dans la relation entre le FAI et Val de Loire Fibre.

### J'ai une perte de connexion, qui dois-je contacter ?

C'est bien votre fournisseur d'accès à internet (grand public ou entreprises) qui doit gérer d'éventuelles anomalies ou une perte temporaire de lien et assurer le rétablissement du service auquel vous avez souscrit auprès de lui.

### Val de Loire Wifi Public

Avec très exactement 634 bornes au 1er décembre 2022, le réseau Val de Loire wifi public est l'un des plus étendus de France. Il couvre désormais 212 sites, avec un équilibre parfait entre l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher : 106 sites équipés dans chaque département.

# EMPLOI ET FORMATION

## POLE EMPLOI

### Heures d'ouverture

	Libre	Sur RDV
Lundi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mardi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mercredi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Jeudi :	8h45-12h45	
Vendredi :	8h45-12h45	12h45-15h45



Le **Pôle emploi** est un établissement public centré sur l'emploi, ses compétences sont :

- l'inscription et la gestion de la liste des demandeurs d'emploi.
- l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil.
- le versement des allocations.
- la collecte des offres d'emplois.

5 rue Denis Diderot 41100 VENDÔME

<http://www.pole-emploi.fr>

Facebook : @PoleemploiVendome

**Tél : 3949** (Service gratuit + prix appel)

Pour les employeurs : 39 95 (Service gratuit + prix appel)

## AVADE

Association vendômoise d'aide aux demandeurs d'emploi  
Particuliers, associations, entreprises : sur un simple appel téléphonique, l'AVADE vous propose du personnel pour tous types de travaux (ménage, jardinage, petit bricolage, garde d'enfants, préparation de repas, manutention ...). Vous êtes déchargés de toutes contraintes administratives.  
Tel : 02 54 80 25 34 - [accueil@avade-vendome.fr](mailto:accueil@avade-vendome.fr)



## MISSION LOCALE DU VENDOMOIS

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous habitez en vendômois, vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation d'une orientation professionnelle... la Mission Locale est là pour vous accompagner dans vos démarches.

71 faubourg Chartrain  
41100 Vendôme  
Tel : 02.54.77.14.87  
[www.ml-vendomois.fr](http://www.ml-vendomois.fr)



## CENTRE D'INFORMATION ET ORIENTATION

Le **Centre d'Information et d'Orientation de Vendôme** est ouvert :

du lundi au vendredi :  
09h00-12h00 et 13h30-17h00;

17 bis rue Sanitas 41100 VENDÔME  
Tél : 02 38 83 49 91  
E-mail : [ce.ciovendome@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ciovendome@ac-orleans-tours.fr)

Evènements :

Le **forum régional de l'orientation** se déroulera du les 20 et 21 janvier à Blois, et les 3 et 4 février à Tours. Tel : 02 34 03 90 21.

**La nuit de l'orientation** aura lieu à Blois le 27 janvier de 17h à 21h à la salle du jeu de Paume à Blois.

## SERVICE RÉGIONAL D'ORIENTATION

Informations complètes sur <https://orientation.centre-valde Loire.fr>

**Etoile** est le site de référence sur l'orientation, la formation et l'emploi en région. Pour avoir un aperçu de l'intégralité des formations qui existent dans la région, rendez-vous sur [www.etoile.regioncentre.fr](http://www.etoile.regioncentre.fr) ou téléphonez à Etoile Info au 0800 222 100.

**Cléor** est un outil interactif qui a vous accompagne dans l'élaboration de votre projet professionnel en vous donnant les informations clés sur les métiers de votre région : <https://www.cleor-centrevalde Loire.fr>

Les **visas Libres savoir** sont des formations courtes (de 30 heures à 80 heures) et gratuites pour acquérir des compétences essentielles pour être autonome dans la vie quotidienne.

Web : <https://libres-savoirs.regioncentre.fr> Contact GRETA 11 rue Jean Bouin Vendôme 02 54 73 11 65



# MÉDICAL ET SOCIAL

## AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



### Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



### Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moïtssier



### 4 pôles de services

#### SERVICES ET SOINS AUX SENIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

#### ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

#### ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

#### ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

### Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.  
Envoi des candidatures à : [jepostule@fede41.admr.org](mailto:jepostule@fede41.admr.org)

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 23 54 00**



© Marc Moïtssier

Association locale ADMR du Vendômois

MAISON DES SERVICES  
7, avenue Gérard Yvon

41100 VENDÔME

Vie quotidienne

02 54 23 54 00

[ms-vendome@fede41.admr.org](mailto:ms-vendome@fede41.admr.org)

EMA (Equipe Mobile Alzheimer) Nord

02 54 23 54 06

[ema-nlc@fede41.admr.org](mailto:ema-nlc@fede41.admr.org)



50%  
RÉDUCTION  
D'IMPÔTS

 <p><b>Activ'zen</b> pour être autonome mais jamais seul</p> <p>En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur la touche du médaillon, du bracelet pour être secouru. Un service disponible 7j/7 et 24h/24 pour sécuriser le quotidien.</p>	 <p><b>Activ'dialog</b> pour être en sécurité, la convivialité en plus !</p> <p>Un service de messagerie directement installé sur le transmetteur, pour recevoir des messages de son entourage. Et toujours la sécurité de la téléassistance !</p>	 <p><b>Activ'mobil</b> pour profiter de sa liberté en toute sécurité</p> <p>Chute, malaise en dehors de chez soi ? Une touche d'alerte située sur le téléphone mobile fourni permet d'alerter la personne choisie ou les secours.</p>
---	---	--

**Complétez nos offres avec des options sur-mesure**

<p><b>Option Convivialité</b> Des opérateurs vous écoutent et vous proposent un soutien psychologique.</p>	 <p><b>Option Sérénité</b> Un détecteur automatique de chute en lien avec notre centrale d'écoute.</p>	<p><b>Option Sécurité</b> Un détecteur de fumée directement relié à notre centrale d'écoute.</p>
<p><b>Option Confort +</b> Des objets connectés dédiés au confort de votre vie à domicile. <i>Disponible sur Activ'dialog uniquement</i></p>	<p><b>Balisateur lumineux</b> Pour sécuriser vos déplacements nocturnes.</p>	 <p><b>Coffre à clé sécurisé</b> Vos clés accessibles et en toute sécurité.</p>

contactez votre conseiller local au **02 54 44 87 26**  
ou rendez-vous en agence  
**19, avenue de Vendôme, 41000 BLOIS**



**ma téléassistance de proximité**  
24h/24 et 7j/7

UNE **QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE**  
UNE ÉCOUTE **BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE**

**Abonnement « tout compris » :**

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...



02 54 42 54 24

6 rue Louis Bodin - 41000 Blois  
contact@domadomteleassistance.fr  
www.domadomteleassistance.fr

Reconnue d'utilité publique  
Dom@dom téléassistance  
est un service de la  
Fondation Partage et Vie.

La commune de Mazangé participe financièrement aux frais d'installation de Présence Verte et DOM@DOM 41 pour les nouveaux abonnés de la commune.

Avec la Conciergerie, fini les soucis !



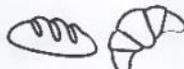
Tous les services du quotidien à votre domicile !



Relais Poste



Courses



Boulangerie



Pharmacie



Couture



Pressing, Repassage



Reproduction de clefs  
Cordonnerie



Démarches  
administratives



Petits travaux  
bricolage et jardinage



Entretien de la maison  
Désencombrement



Promenade des  
animaux



COUP DE POUCE  
Ranger, trier,  
accompagner...

Ou juste pour un moment de convivialité !

2 formules au choix :

### Abonnement mensuel

1 passage par semaine tous les  
mois !

29,90 €  
Par mois



OU

### Carte 10 passages

A répartir sur l'année en fonction de  
vos besoins !

80€ en une  
fois



Contactez-nous !

**07 49 20 67 02**

**vendomois@conciergerie-solidaire.fr**



La Conciergerie Solidaire by Aihdac



@lcsbyaihdac



### Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) des Territoires Vendômois

37 avenue Georges Clémenceau 41100 Vendôme.

- Accueil de proximité Tél : 02.54.86.47.00
- Maintien à domicile et service de repas à domicile Tél : 02.54.86.47.71
- Service animation et lutte contre l'isolement Tél : 02.54.86.46.90

Permanences assurées au CIAS :

- **Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F).** Accueil sur rendez-vous ([www.caf.fr](http://www.caf.fr))

lundi de 13h30 à 17h / mercredi de 9h à 12h30 / jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

- **Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (C.A.R.S.A.T)**

Espace conseil Retraite de Vendôme : accueil uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 3960

### Caisse Primaire d'Assurance Maladie (C.P.A.M)

60, avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme

Tél : 3646 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)

Lundi-mardi-mercredi-vendredi : 09h00-12h30 et 13h30-17h00

### Mutualité Sociale Agricole (M.S.A)

1 Bis Boulevard de l'Industrie 41100 Vendôme

Le mardi et vendredi dur rendez-vous. Tél : 02.54.44.87.87

### Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)

6, quai Saint-Jean BP 17 41003 Blois Cedex

Tél. : 0820 200 189 (tarif spécial)

### Maisons départementales de la cohésion sociale de Vendôme

17 bis rue Jean Moulin

41100 VENDOME

Tél : 02 54 73 43 43

**Assistante sociale du service social territorial** : Mme SARRAZIN Christine

## INFORMATIONS MÉDICALES

**Un défibrillateur est à disposition devant la mairie de Mazangé.**



### PHARMACIE DU GUÉ DU LOIR

5 Route de Vendôme 41100 MAZANGE Tél : 02 54 72 11 21

Ouvert du lundi au vendredi 9h00 - 12h15 et 14h - 19h30  
et le samedi 9h00 - 13h00

« Réso Garde » : **3237** (0,35 euri/mn) ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

**Annuaire des professionnels de santé et établissements de soins** (coordonnées, horaires, ...) sur <http://annuaresante.ameli.fr>

**Pour joindre le médecin de garde, il est impératif d'appeler le 15**

C'est lui qui juge de la pertinence de l'appel et met en œuvre les moyens adaptés :

- SAMU-SMUR
- Médecin généraliste de garde
- Ambulance pour transport aux urgences

Ces diverses mesures donnent à la population l'assurance d'avoir encore à sa disposition un système de soins efficace et aux professionnels celle d'exercer la garde dans de meilleures conditions.



**Mon espace santé** est le nouveau service sécurisé qui permet à chacun d'être acteur de sa santé au quotidien. Il donne accès au DMP (dossier médical partagé) ainsi qu'à une messagerie sécurisée, mais aussi à un agenda de santé, et à un catalogue d'applications référencées par l'État.

<https://www.monespacesante.fr>

# HABITAT ET ÉNERGIE

## CAUE LOIR ET CHER

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental présidé par un élu local, Mme Catherine LHÉRIER, conseillère départementale.

Le CAUE assure un service gratuit (sur rendez-vous) pour les PARTICULIERS.

- **CONSTRUIRE**

Le CAUE vous conseille pour l'implantation de la construction, sa conception et celle du jardin, dans une démarche durable.

- **REHABILITER**

Le CAUE vous donne des idées pour transformer une habitation, rénover une toiture, faire un ravalement...

- **AGRANDIR UN BATIMENT**

Le CAUE vous guide pour restaurer, isoler de manière efficace, créer une nouvelle ouverture, aménager un espace de vie, créer une extension, ...

- **ECO-CONSTRUIRE**

Le CAUE vous renseigne sur la réglementation, les démarches administratives, la mise en œuvre et les professionnels dont vous avez besoin.

- **AMENAGER VOS ESPACES EXTERIEURS**

Le CAUE vous aide à réfléchir sur le traitement paysager de votre parcelle, son entretien et le choix des végétaux.

- **LE CAUE propose des journées d'études, de visites et des sessions d'information et de formation**

Pour prendre rendez-vous avec une architecte ou une paysagiste :

C.A.U.E. de Loir et Cher 34 avenue Maunoury 41000 Blois

T. 02 54 51 56 50 contact@caue41.fr <http://www.caue41.fr>



## ADIL 41 ESPACE CONSEIL France Rénov'

**Un problème concernant votre logement ?**

**Une question sur votre location ou votre acquisition ?**

**Des réponses concernant les aides existantes pour les travaux d'adaptation au handicap ou d'économies d'énergie ?**

Soutenue par Territoires vendômois, l'Agence départementale d'information sur le Logement du Loir-et-Cher (ADIL 41) vous apporte des conseils neutres et gratuits lors des permanences suivantes :



Permanences juristes et conseillers « FAIRE »

VENDÔME

Point d'Accès au Droit du CIAS de Vendôme - 37, rue Georges Clémenceau

Le 2ème et 3ème vendredi du mois : 13h30 à 16h15

Permanences des conseillers en énergie :

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Centre social - 46 rue Saint Denis

Le 4ème jeudi du mois de 14h à 16h15

La prise de **RDV est obligatoire**,  
contactez l'ADIL 41 au  
**02.54.42.10.00**

Le Fonds local d'aide aux accédants en difficultés peut accorder des prêts à zéro pour cent ou des secours aux ménages connaissant des difficultés ponctuelles dans le paiement de leur mensualité de crédit immobilier pour leur résidence principale situé dans le Loir-et-Cher.

Sur le Loir-et-Cher, l'ADIL 41 Espace Conseil France Rénov' est le guichet d'information sur la rénovation énergétique et les aides de l'**ANAH**, antenne de prévention des expulsions, guichet unique des signalements de situation d'habitat indigne ou de non-décence et guichet des aides à l'adaptation ou à l'accessibilité de son logement.

# DROIT ET RÉGLEMENTATION

## POINT D'ACCÈS AU DROIT

### Informations juridiques

- Association départementale d'information sur le logement et Espace info énergie (ADIL – EIE )
- Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF)
- Association France Victimes 41
- Association Femmes solidaires 41
- Association des accidentés de la vie (FNATH)
- Union départementale des associations familiales de Loir-et-Cher (UDAF)
- UFC Que choisir
- Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)
- Notaires

### Résolution amiable des conflits

#### Délégué du défenseur des droits

Défense des droits et des libertés individuelles dans le cadre des relations avec les administrations, des droits des enfants, lutte contre les discriminations et respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

#### Conciliateur de justice

Résolution de litiges à l'amiable dans les domaines de la consommation, de voisinage, de locataires/propriétaires, de différends entre personnes...

#### Accueil téléphonique et physique :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 15  
37 avenue Georges Clemenceau 41100 VENDÔME  
Téléphone : 02 54 86 47 77 - pad@territoiresvendomois.fr



**Les accueils sont gratuits, anonymes et confidentiels**

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

### VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES des permanences près de chez vous

Droits des femmes - Violences au sein du couple  
Accès aux droits

**ÉCOUTE - INFORMATIONS - CONSEILS -  
ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES**

<b>VIOLENCES CONJUGALES</b>	APPELEZ LE <b>3 9 1 9</b>
<b>enfants maltraités</b>	<b>119</b> 24h 7j AUSÉ INTERPELLE EN DROITE
Maltraitements des personnes âgées et des personnes handicapées.	<b>3977</b>

### Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF)



**CIDFF 41**, 10 allée Jean Amrouche, 41000 Blois

Site internet ; <https://loiretcher.cidff.info>

Un juriste vous reçoit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, **sur rendez-vous** au 02-54-42-17-39

#### Permanences à Vendôme

- **Point d'Accès aux Droits**, 37 bis Avenue Georges Clemenceau,  
Tous les 1er et 3ème lundi du mois de 14h00 à 17h00.  
Prise de rendez-vous au CIDFF 41 (N° TEL : 02-54-42-17-39)

**En cas d'urgence en raison de violences, vous pouvez joindre la brigade de gendarmerie en appelant le 17 ou le 112.**

Vous pouvez également contacter le N° national Violences Conjugales Infos au 3919

Le 114 est un service par sms (numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

Les pharmacies peuvent vous accueillir en attendant les forces de l'ordre.

Site du gouvernement : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

## Bruits : les règles et le vivre ensemble



Un arrêté préfectoral de 2017 précise que les travaux de bricolage et de jardinage, réalisés par les particuliers, à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, doivent être effectués :

**Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**

**Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

**Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Concernant les tondeuses électriques, certes moins bruyantes que les thermiques, nous invitons les administrés à respecter les mêmes horaires d'utilisation cités ci-dessus dans le cadre du bien vivre ensemble.

## Taille des haies : Règles et usages



D'une manière générale, les haies situées en bordures de propriété ainsi que les arbres et les arbustes ne doivent pas nuire au voisinage. Pour cela, les haies doivent être taillées régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les bas-côtés des routes et gêner la visibilité des automobilistes ainsi que le cheminement des passants. De plus, pensez à les tailler en hauteur, afin de ne pas toucher les réseaux d'électricité, d'éclairage et de téléphone.

Les bas-côtés de nos voies communales doivent être accessibles aux piétons afin de ne pas les forcer à marcher sur la route.

Par ailleurs, un voisin est en mesure de contraindre le propriétaire d'un arbre à couper les branches qui dépassent sur sa propriété, et est également, en droit de récolter les fruits tombés naturellement des branches qui dépassent chez lui.

Sachez que par défaut, il n'est permis d'avoir des arbres, des arbrisseaux et arbustes près de la limite de propriété voisine, qu'à la distance prescrite par les articles de loi (article 671 du code civil).

- **2 mètres** de la ligne séparatrice entre les deux terrains pour les plantations dont la **hauteur dépasse 2 mètres**.
- **50 cm** pour les plantations dont la hauteur est **inférieure à 2 mètres**.

Toutefois, les arbres, arbrisseaux et arbustes de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance dès lors qu'ils ne dépassent pas la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire, seul, a le droit d'y appuyer les espaliers.

# Animaux domestiques



Le règlement sanitaire départemental stipule qu'il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, places et autres points de la voie publique.

Voici l'adresse où vous pourrez récupérer (**à vos frais**) vos animaux s'ils sont pris à errer dans la commune :

## Refuge du Val de Loir

3 rue de la Haise 41100 NAVEIL

Tél : **02 54 77 23 87**

### Préjudice causé à la qualité de vie d'autrui

- Un chien qui aboie ou hurle de façon à troubler la paix ou la tranquillité est une nuisance pour une ou plusieurs personnes ;
- Un chien qui fouille dans les ordures ménagères ;
- Un chien qui se retrouve sur un terrain privé sans le consentement express du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain ;
- Un chien qui se trouve dans les endroits publics et que son propriétaire ou gardien est incapable de maîtriser en tout temps ;
- Un chien qui mord ou tente de mordre une personne ou un animal, sauf en cas de défense de son gardien ou de la propriété de celui-ci ;
- Un propriétaire qui laisse son chien salir par des matières fécales la propriété publique ;
- Un propriétaire qui ne prend pas les moyens appropriés pour nettoyer immédiatement la propriété privée ou publique salie par les matières fécales de son chien.

### Identification des chiens et des chats : une obligation réglementaire

En France, aujourd'hui, 1 chien sur 4 n'est pas identifié. Identifier son chien ou son chat est pourtant une obligation réglementaire.

C'est aussi un acte indispensable pour vous donner toutes les chances de retrouver votre animal en cas de perte.

L'identification est obligatoire : pour tous les chiens de plus de 4 mois, pour tous les chiens et chats en cas de cession ou de vente.

Dans le cas où votre animal se perdrait, son identification permettra de retrouver vos coordonnées afin de vous contacter.

En cas d'alerte rage, le fait d'être identifié et vacciné permettra à votre chien d'échapper à la menace d'euthanasie.

En dehors de la zone d'habitations, il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vergers, les bois et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite et réprochée par la Loi (art 213 du Code Rural). Un chien est aussi considéré en état de divagation, s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres (hors action de chasse).

Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent la nuit comme le jour, et caractériser un trouble du voisinage tel que défini par le Code de la santé publique (article R1336-5). Les propriétaires sont invités à mettre tout en œuvre pour les empêcher de nuire au voisinage.

Les déjections animales ne peuvent être tolérées sur les voies publiques et il est demandé aux propriétaires d'animaux de les ramasser comme la loi les y oblige.

# Feu de Jardin



**" NOUS SOMMES A LA CAMPAGNE, ON A TOUJOURS VU BRÛLER, DANS LES FONDS DES JARDINS, DES TAS DE BRANCHAGES ET AUTRES DÉCHETS DE VÉGÉTAUX " .**

Cette pratique, ancrée dans les habitudes, présente pourtant un certain nombre de risques.

Contrairement aux idées reçues, elle est loin d'être la meilleure solution pour l'élimination de vos déchets verts.

Tout d'abord, cette combustion est souvent incomplète, émettant des substances particulièrement polluantes et dangereuses pour l'homme, tels que le monoxyde de carbone, des composés organiques volatiles, des particules fines, etc.

De surcroît, les techniques de compostages et de paillages, permettent de valoriser cette matière organique et d'amender nos terres d'un engrais de qualité.

D'autre part, en hiver, les mouvements des masses d'air sont fortement réduits. De ce fait, les pollutions émises stagnent à basse altitude et se concentrent augmentant ainsi leur dangerosité.

Si en été, le brûlage est interdit partout par arrêté préfectoral, en raison des risques d'incendies, il faut savoir qu'il est interdit toute l'année dans votre jardin, dès lors qu'une déchèterie a été mise à disposition.

## Ce que dit la Loi :

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits " verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

## A CE TITRE, IL EST NOTAMMENT INTERDIT DE BRÛLER DANS SON JARDIN :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse,
- Les feuilles mortes,
- Les résidus d'élagage,
- Les résidus de taille de haies et arbustes
- Les résidus de débroussaillages
- Les épluchures

Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie.

Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

**Codes consultables  
sur**  
[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

**Arrêtés préfectoraux  
consultables sur**  
[www.loir-et-cher.pref.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.pref.gouv.fr)





# ValDem MAZANGÉ

Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés.

**Bac bordeaux**  
TOUS LES MERCREDIS

**Bac jaune**  
LES MERCREDIS SEMAINE A

2023

JANV. 2023	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2024
L 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1
L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2
M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4
J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5
V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6
S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8
L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9
M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11
J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12
V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13
S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	D 14
D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15
L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16
M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20
S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22	S 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22
L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23
M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27
S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
D 29	M 29	M 29	S 29	L 29	J 29	S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29
L 30	J 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30
M 31	V 31	V 31	L 31	M 31	S 31	L 31	J 31	S 31	M 31	V 31	D 31	M 31

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain

Pneus et amiante doivent être déposés en déchetterie (sous conditions).

## Déchetteries et Plateforme déchets verts

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Danzé</b> Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>Morée</b> ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
<b>Naveil</b> ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>St-Amand</b> Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>St-Ouen</b> Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h20 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
<b>Selommes</b> Rue des Prasles	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30		8h - 12h30		8h - 12h30	7h30 - 13h30
<b>Vendôme</b> et plateforme déchets verts ZI Sud - Allée Louis Renault	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	* 9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30				
	DU 1 <sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30				

\* NOUVEAU 8h - 9h : créneau réservé aux dépôts des professionnels munis de leur carte d'accès

Tous les sites sont fermés les jours fériés

02 54 89 41 17 > secretariat@valdem.fr

www.valdem.fr



Val.dem41

## CONTACTS UTILES

### ADMINISTRATION FISCALE

#### Centre Des Finances

Tél : 02.54.23.15.15

[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

#### Cadastre

Tél : 02.54.23.15.01

[www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

#### Timbre fiscal électronique

[timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

#### Amendes

[www.amendes.gouv.fr](http://www.amendes.gouv.fr)

#### Forfait post-stationnement

[www.stationnement.gouv.fr](http://www.stationnement.gouv.fr)

### SERVICES

#### Valdem (collecte ordures)

Tél : 02.54.89.41.17

[www.valdem.fr](http://www.valdem.fr)

#### Eau

Tél : 02.45.77.00.00

Dépannages :

02.45.77.00.09

[www.saurclient.fr](http://www.saurclient.fr)

#### Dépannage électricité

Tél : 09.726.750.41

[www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

#### Prêtre de la Paroisse

Tél : 02.54.86.54.02

#### La Poste

Tél : 3631

[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)

### TRANSPORT

#### Taxi du Perche

Tél : 02.54.80.89.44

06.08.55.39.91

#### Transports à la demande

Tél : 02.18.21.21.63

[move-vendomois.fr](http://move-vendomois.fr)

#### Transdev Loir-et-Cher

Tél : 02.54.58.55.55

#### Cars Remi Loir et Cher

Tél : 08.06.70.33.33

#### Gare TER Vendôme Centre

Tél : 02.54.23.50.04

[www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)

#### Gare TGV Vendôme-Villiers

Tél : 02.54.23.50.14

[snfc-connect.com](http://snfc-connect.com)

### DÉMARCHES

#### Administration française

Tél : 3939

[service-public.fr](http://service-public.fr)

[demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)

#### Permis de conduire / Immatriculation / Titres d'identité

[ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)

#### Titre de séjour

[administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr](http://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr)

[www.oups.gouv.fr](http://www.oups.gouv.fr)

#### Droit à l'erreur

[www.oups.gouv.fr](http://www.oups.gouv.fr)



**Mazangé** [www.mazange.fr](http://www.mazange.fr)

**ASC Mazangé** [asc-mazange.asso.fr](http://asc-mazange.asso.fr)

**Territoires vendômois** [www.territoiresvendomois.fr](http://www.territoiresvendomois.fr)

**Conseil départemental** [www.le-loir-et-cher.fr](http://www.le-loir-et-cher.fr)

**Préfecture** [www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr)

**Conseil Régional** [www.centre-valdeloire.fr](http://www.centre-valdeloire.fr)

**Union Européenne** [www.europa.eu](http://www.europa.eu)

**La loi** [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

**Journal Officiel** [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Portail du justiciable** [www.justice.fr](http://www.justice.fr)

**Conciliateur de justice** [www.cdad41.org](http://www.cdad41.org)

**Pré-plainte en ligne** [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

**Journée défense (JDC)** [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**Urssaf** [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

**Auto-entrepreneur** [www.autoentrepreneur.urssaf.fr](http://www.autoentrepreneur.urssaf.fr)

**Pôle emploi** [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

**Job41** [www.job41.fr](http://www.job41.fr)

**Mon compte formation** [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

**Droits sociaux** [www.mesdroitssociaux.gouv.fr](http://www.mesdroitssociaux.gouv.fr)

**Assurance Maladie** [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

**MSA** [www.msa-berry-touraine.fr](http://www.msa-berry-touraine.fr)

**Les médicaments** [base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr](http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr)

**ARS Centre** [www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr](http://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr)

**Allocations Familiales** [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**Assistants maternelles** [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)

**Retraites** [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

[www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

**Météo** [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

[www.meteo-centre.fr](http://www.meteo-centre.fr)

**Qualité de l'air** [www.ligair.fr](http://www.ligair.fr)

**Agence de l'eau** [agence.eau-loire-bretagne.fr](http://agence.eau-loire-bretagne.fr)

**Sécurité sanitaire** [www.anses.fr](http://www.anses.fr)

**Eco-rénovation** [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr)

**Compareur Energie** [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)

**Info routes** [www.route41.fr/info-routes](http://www.route41.fr/info-routes)

[www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

**Prix des carburants** [www.prix-carburants.gouv.fr](http://www.prix-carburants.gouv.fr)

**Archives départementales** [www.culture41.fr](http://www.culture41.fr)

**Bibliothèque nationale** [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)

**Institut Nationale de l'Audiovisuel** [www.ina.fr](http://www.ina.fr)

**Films d'archives locaux** [memoire.ciclic.fr](http://memoire.ciclic.fr)

**Données du Loir et Cher** [www.pilote41.fr](http://www.pilote41.fr)

**Données de la région** [data.centrevaldeloire.fr](http://data.centrevaldeloire.fr)

**Données publiques (fr)** [www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr)

**Données publiques (eu)** [data.europa.eu](http://data.europa.eu)

**Insee (recensement)** [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Cartographie** [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

[www.openstreetmap.org](http://www.openstreetmap.org)

### Adresses

[adresse.data.gouv.fr](http://adresse.data.gouv.fr)

**Informatique et Libertés** [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

**Sécurité internet** [www.internet-signalment.gouv.fr](http://www.internet-signalment.gouv.fr)

[www.signal-spam.fr](http://www.signal-spam.fr)

[www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

**Télécommunications** [monreseau-mobile.arcep.fr](http://monreseau-mobile.arcep.fr)

[www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

**Très haut débit (fibre)** [www.valdeloirefibre.fr](http://www.valdeloirefibre.fr)

**Télévision TNT HD** [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

**Radio** [www.csa.fr/maradiofm](http://www.csa.fr/maradiofm)

**Education** [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

**Métiers et formations** [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

[www.cidj.com](http://www.cidj.com)

**Etudiants** [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

**Jeunes** [www.yeps.fr](http://www.yeps.fr)

[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

**Alternance** [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

**MOOC** [www.fun-mooc.fr](http://www.fun-mooc.fr)

**Associations** [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

**Idées de sorties** [www.lepetitvendomois.fr](http://www.lepetitvendomois.fr)

**Tourisme en Vendômois** [www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr)

**Tourisme en Loir et Cher** [www.val-de-loire-41.com](http://www.val-de-loire-41.com)

**Tourisme en Vallée du Loir** [www.vallee-du-loir.com](http://www.vallee-du-loir.com)

**Tourisme en Val de Loire** [www.valdeloire-france.com](http://www.valdeloire-france.com)

**Inventaire Biodiversité 41** [obs41.fr](http://obs41.fr)

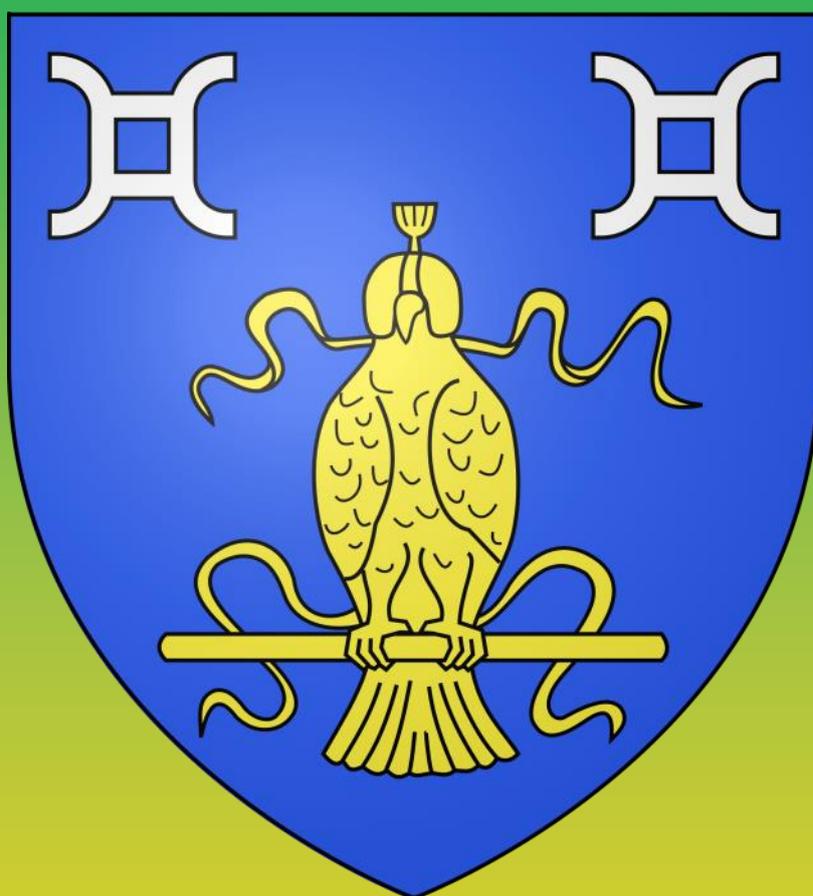


Installez l'application



sur votre téléphone portable  
et recevez les dernières  
informations et alertes de la  
commune de Mazangé.

PUBLICITE



### **EN CAS D'URGENCE**

<b>PHARMACIE DE GARDE</b>	<b>3237</b>
<b>ANTIPOISON (ANGERS)</b>	<b>02 41 48 21 21</b>
<b>GENDARMERIE</b>	<b>17</b>
<b>HÔPITAL(VENDÔME)</b>	<b>17</b>
<b>PHARMACIE (GUÉ DU LOIR)</b>	<b>02 54 23 33 33</b>
<b>GENDARMERIE (MONTAIRE)</b>	<b>02 54 72 11 21</b>
<b>POMPIERS (VENDÔME)</b>	<b>02 54 86 45 10</b>
<b>SAMU</b>	<b>18</b>
<b>NUMÉRO D'URGENCE EURO-</b>	<b>15</b>
<b>PÉEN</b>	<b>112</b>